



République Tunisienne

Ministère de l'Economie et de la Planification

Institut Tunisien de la Compétitivité et des Etudes Quantitatives

GUIDE PRATIQUE
POUR L'EVALUATION DES POLITIQUES PUBLIQUES
AU SEIN DE L'ITCEQ

MARS 2025

Mot du Directeur Général

L'évaluation des politiques publiques (EPP) s'impose de plus en plus comme un outil incontournable d'aide à la décision.

La fulgurance des changements, l'ampleur des mutations et l'exacerbation des incertitudes, qui frappent de plein fouet et sans exception toutes les économies du monde, appellent à identifier les effets ex ante et ex post des interventions publiques, et les distinguer des effets de contexte et des interférences possibles.

Cependant, il faut reconnaître que la maîtrise de la méthodologie d'évaluation des politiques publiques, est une œuvre de longue haleine, de par la complexité de la discipline elle-même dictée par son caractère multidisciplinaire, sa connotation « politique » et sa forte exigence en technicité.

L'ITCEQ, établissement public spécialisé dans la recherche en économie de développement, et fort de son expertise en méthodes quantitatives, ambitionne l'enrichissement de sa boîte à outils pour répondre plus pertinemment et efficacement à toute demande d'appui à la décision publique.

L'évaluation des politiques publiques fait partie intégrante des nouvelles visées de l'ITCEQ dans son nouveau positionnement stratégique au sein de l'écosystème des think tank. Le manque de maturation de l'évaluation des politiques publiques, en tant que discipline, en Tunisie, ainsi que l'orientation stratégique de l'ITCEQ vers le recentrage de son activité sur la quantification des effets des politiques, légitiment l'ambition d'inculquer la pratique de l'EPP dans la mission courante de l'Institut.

L'appui technique à l'ITCEQ dans le cadre du projet « Savoirs éco » offre une réelle opportunité pour développer et disséminer les meilleures pratiques d'EPP dans les programmes de recherche de l'Institut.

L'accompagnement dans la mise en place d'un guide pratique pour l'évaluation de l'action publique au sein de l'ITCEQ, atteste de cet élan de coopération technique avec Expertise France.

Ce Guide doit permettre de construire une vision collective des enjeux et des modalités pratiques d'évaluation de politiques publiques au sein de l'ITCEQ, laquelle vision servira de jalon pour développer un tel champ disciplinaire, à même de contribuer de manière significative à la performance de l'action publique en Tunisie.

Tables des matières

Introduction générale	5
CHAPITRE 1 : QU'EST-CE QU'UNE EVALUATION DE POLITIQUE PUBLIQUE ? ...	6
1.1. Définition Générale.....	8
1.2. Temporalités de l'évaluation de l'action publique	10
1.3. Les critères évaluatifs	10
CHAPITRE 2 : DEROULEMENT D'UNE EVALUATION DE POLITIQUE PUBLIQUE ..	15
2.1. Initiation d'une évaluation de politique publique	15
2.1.1. Saisines et auto-saisines.....	15
2.1.2. Élaboration d'une note de cadrage.....	17
2.1.3. Processus de validation du projet	17
2.1.4. Gouvernance d'une évaluation	18
2.2. Mise en œuvre d'une évaluation de politique publique	19
2.2.1. Collecte de données et externalisation de travaux	19
2.2.2. Élaboration d'un rapport d'évaluation	19
2.2.3. Chronogramme d'une évaluation	20
2.2.4. Validation du rapport d'évaluation	21
2.2.5. Communication et suivi de l'évaluation	21
CHAPITRE 3 : METHODES ET OUTILS DES EVALUATIONS DE POLITIQUES PUBLIQUES	24
3.1. Indicateurs et données.....	24
3.1.1. Validité et fiabilité d'un indicateur.....	24
3.1.2. Collecte et analyse de données	27
3.2. Outils d'analyse quantitative	29
3.2.1. Méthodes d'analyse socio-économique	29
3.2.2. Étapes clés pour établir la causalité dans l'évaluation des politiques publiques.....	31
3.2.3. Méthodes contrefactuelles expérimentales et quasi-expérimentales.....	33
a. L'essai randomisé contrôlé	33
b. Les doubles différences	34
c. La régression sur discontinuité	37
d. L'appariement	38
e. Les variables instrumentales	39
3.2.4. Méthodes contrefactuelles de modélisation.....	39
a. La modélisation macro/micro/économétrique	40
b. La micro-simulation	40
c. Avantages et inconvénients	41
3.3. Outils qualitatifs.....	42
3.3.1. Les outils élémentaires.....	42
3.3.2. D'autres outils qualitatifs	43
3.3.3. Les méthodes mixtes	43
Conclusion	46
Annexes	47
Bibilographie	48

Listes des Tableaux et des Figures

Tableau 1 : Comparaison entre contrôle, pilotage, audit et évaluation	6
Tableau 2 : Types d'action publique.....	9
Tableau 3 : Synoptique pour les étapes d'une Evaluation de Politique Publique	22
Tableau 4 : Coûts/bénéfices Bus vs. Métro (en M dinars)	30
Tableau 5 : Représentation, ici réduite à deux facteurs, des résultats de la QCA...	44
 Figure 1 : Les critères d'évaluation d'une politique publique	 11

Équipe de rédaction

Ce guide a été élaboré par une équipe de chercheurs, constituant le noyau dur EPP à l'ITCEQ, (M. Sami Boussida, M. Abdelaziz Houichi, Mme Hanen Trabelsi, M. Wajdi Kthiri, Mme Thouraya Lakoud, Mme Sonia Mahfoudh), sous la supervision et l'accompagnement de M. Adam Baïz, administrateur de l'Insee et expert de l'évaluation des politiques publiques en France.

La rédaction de ce Guide s'est faite de manière participative et sur la base des acquis d'une formation spécifique sur les méthodologies et techniques d'EPP offerte dans le cadre du projet Savoirs éco au profit du noyau dur EPP et décernée par l'expert Adam Baïz.

Ce guide est publié sur le site de l'ITCEQ et est ainsi mis à la disposition de tous les chercheurs, praticiens, décideurs et intéressés par l'EPP.

INTRODUCTION GENERALE

Le choix délibéré de mettre en place au sein de l'ITCEQ une démarche objective d'évaluation des politiques publiques sous-tend l'élaboration d'un Guide pratique qui organise cette opération sur le plan institutionnel et méthodologique.

En général, la politique publique désigne un ensemble de mesures, des actions, des dispositifs légaux, des décisions, visant à résoudre un problème ou à implanter un choix stratégique. La politique publique peut être élaborée par une entité publique avec la possibilité de contribution d'autres parties prenantes. Elle peut être mise en œuvre par un ensemble d'acteurs publics et privés.

Ce guide a pour objet de structurer la méthodologie d'évaluation de politiques publiques au sein de l'ITCEQ, en mettant en évidence les principes et les méthodes « standards » en la matière, tout en insistant sur les contraintes institutionnelles et opérationnelles entourant la mise en œuvre des travaux potentiels d'EPP à l'Institut.

Le présent Guide a pour objectif global de développer les pratiques d'évaluation de politiques publiques dans la sphère publique. Les objectifs spécifiques de ce guide consistent à enrichir la boîte à outils de l'ITCEQ par les techniques de l'EPP, favorisant l'émergence d'une nouvelle génération d'évaluateurs à l'ITCEQ (i) à disséminer les connaissances en EPP à grande échelle au sein de l'Institut en donnant aux évaluateurs de l'ITCEQ un outil leur permettant d'appréhender rapidement les meilleures approches et méthodologies d'évaluation (ii), et à hisser la qualité des travaux de recherche de l'ITCEQ en général (iii).

Alors que les travaux d'évaluation précédents à l'ITCEQ ont été réalisés sous forme d'études d'impact ou d'analyses de performance, l'accent sera désormais mis sur une évaluation complète des politiques publiques conformément aux meilleures pratiques, mais aussi sur l'appréciation de leur efficacité, efficience et pertinence au regard des besoins et des attentes des décideurs et des citoyens, leur cohérence intrinsèque également et leurs effets au regard des objectifs des Plans et stratégies nationales.

En effet, pour être crédible et utile, l'évaluation des politiques publiques s'appuie sur des normes et des standards de qualité qui exigent des données et des méthodes scientifiques rigoureuses, que ce Guide se propose d'objectiver.

Ce guide s'érige en **document de travail**, qui doit aider les chercheurs de l'ITCEQ en particulier et les évaluateurs en général, à formuler un projet d'évaluation, en définissant le cadre conceptuel, en décrivant le déroulement du processus et en maîtrisant les méthodes et les outils d'EPP.

CHAPITRE 1 : QU'EST-CE QU'UNE EVALUATION DE POLITIQUE PUBLIQUE ?

L'évaluation de la politique publique apparaît, face au besoin de l'amélioration des performances de l'économie tunisienne dans un contexte budgétaire sous pression de déséquilibre structurel, comme un exercice impératif pour optimiser l'intervention publique et atteindre les objectifs de développement et de prospérité.

A l'échelle nationale, l'évaluation est inscrite dans le domaine d'activité de plusieurs structures publiques en tant qu'institution indépendante ou en tant que direction intégrée aux ministères de tutelles¹. Seulement, la production de ces évaluations reste irrégulière, établie sous certains prismes des critères évaluatifs et s'apparente davantage à des exercices de contrôle, d'audit ou de suivi. La pratique de l'évaluation de la politique publique, conformément, à la démarche évaluative standard avec une définition précise et le respect des principes des bonnes pratiques évaluatives n'a été introduite que durant les années récentes.

La gestion budgétaire par objectifs (GBO) amorcée dans le cadre de la réforme des finances publiques en 2004 et de la mise en œuvre de la nouvelle loi organique du budget de 2019, s'appuie sur une démarche de performances qui consiste à gérer les ressources budgétaires et humaines d'une manière efficiente et efficace pour réaliser les objectifs fixés par la politique publique. La GBO se propose d'« optimiser la gestion des dépenses publiques et améliorer **la performance** de l'action publique et ce en renforçant **l'efficacité et l'efficience** des politiques publiques et en garantissant la qualité du service public ».

La Cour des comptes, qui est l'institution supérieure de contrôle des finances publiques, a pour mission de « contrôler la bonne gestion des deniers publics conformément aux principes de légalité, **d'efficacité** et de transparence. Elle juge la comptabilité des comptes publics. Elle **évalue** les modes de gestion et sanctionne les fautes y afférentes. Elle assiste le pouvoir législatif et le pouvoir exécutif dans **le contrôle** de l'exécution des lois de finances et de règlement du budget ».

Tableau 1 : Comparaison entre contrôle, pilotage, audit et évaluation

	Contrôle	Pilotage (contrôle de gestion)	Audit	Évaluation
Objet	Vérifier la conformité à la réglementation	Suivre l'exécution des actions	Réduire les risques	Optimiser le rapport effets/besoins Expliquer les écarts entre effets attendus et effets atteints
Norme de référence	Loi, règlement, cadre comptable	Programme fixé	Standards professionnels	Références à construire en

¹ Mahmoud Ghouil, « Le suivi et l'évaluation des politiques et programmes publics en Tunisie ».

	Contrôle	Pilotage (contrôle de gestion)	Audit	Évaluation
			(bonnes pratiques existantes et répertoriées)	fonction des objectifs
Conséquences	Sanctionner un écart : amendes, poursuites judiciaires	Rectifier la trajectoire : dialogue de gestion	Alerter : recommandations rappel à l'ordre	Aider à la décision stratégique ou opérationnelle (donner du sens à l'action publique)

Mahmoud Ghouil, « Le suivi et l'évaluation des politiques et programmes publics en Tunisie »

Dans l'objectif d'institutionnaliser l'évaluation des politiques publiques au sein des structures administratives, une instance générale pour le suivi des programmes publics (IGSPP) auprès de la présidence du gouvernement chargée du suivi et d'évaluation des programmes publics a été créée en 2013 pour renforcer la redevabilité en faisant appel à des experts en évaluation et en instaurant un comité de pilotage pour valider les rapports d'évaluation élaborés.

Le ministère de l'agriculture, des ressources hydrauliques et de la pêche a adopté, dans le cadre d'un appui institutionnel pour renforcer ses capacités d'élaboration et de mise en œuvre de politiques agricoles et rurales inclusives participatives et de long terme, un guide méthodologique selon lequel l'évaluation est définie² comme toute pratique, fondée sur une méthodologie objective, permettant de mesurer et apprécier les résultats et/ou les effets et/ou les impacts observables des programmes et politiques publics auprès de leurs destinataires. Les critères d'évaluation (efficience, efficacité, pertinence, durabilité et impact) permettent de juger de la valeur de ces effets.

L'Institut tunisien de la compétitivité et des études quantitatives (ITCEQ) dans sa mission actuelle établie en 2008 a été en effet mandaté pour couvrir certains domaines à travers l'élaboration des études et des évaluations des politiques publiques qui couvrent plutôt un champ transversal (économique, social, environnemental, etc.).

Ayant entamé un processus de repositionnement stratégique qui vise à apporter de la valeur ajoutée à la décision publique, l'ITCEQ se propose de se doter des bonnes pratiques de la démarche évaluative pour asseoir un cadre d'évaluation qui se hisse au niveau des standards internationaux en la matière. Il s'agit de constituer un référentiel pour les travaux d'évaluation qui seront menés dans l'esprit de disposer des évaluations rigoureuses en terme méthodologique utiles pour valider, ajuster ou remettre en cause les actions, programmes et politiques publiques tout au long du cycle de l'intervention publique.

² Gilles Allaire, Thierry Bonnaud, Barbara Bour-Desprez, Roberto Cagliero, Denis Lépicier, « Vers la pratique de l'évaluation au Ministère de l'Agriculture des Ressources Hydrauliques et de la Pêche, Guide méthodologique pour l'élaboration d'un plan d'évaluation », Avril 2019. La définition retenue est celle du Réseau Tunisien de l'évaluation (RTE).

1.1. DEFINITION GENERALE

L'évaluation des politiques publiques consiste à porter un jugement argumenté sur la valeur d'une action publique (conception, mise en œuvre et conséquences).

Elle s'intéresse en particulier aux conséquences les plus opérationnelles, appelées *réalisations* (par exemple la construction d'une route), aux conséquences politiques attendues, appelées *résultats* (par exemple l'augmentation du trafic routier) et aux conséquences générales, attendues ou non, désirées ou non, directes ou non, appelées *impacts* (par exemple la pollution sonore).

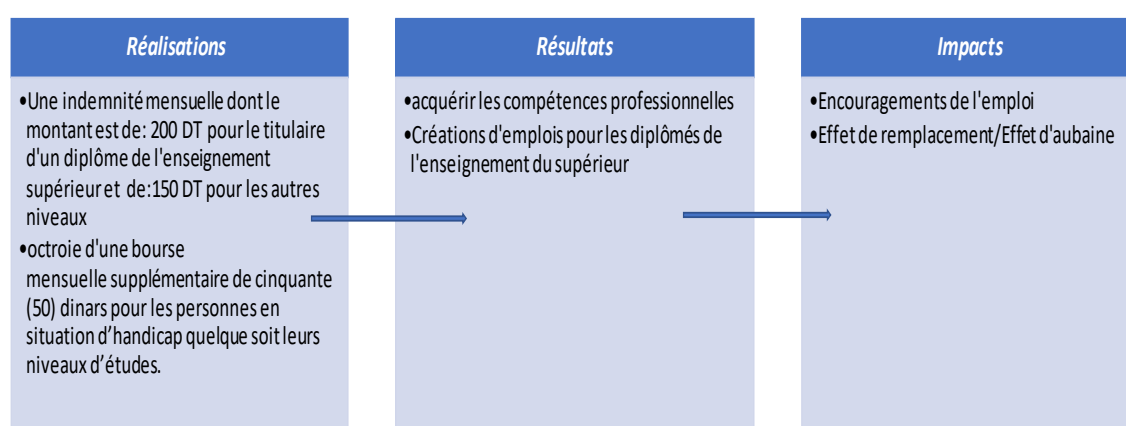
A l'échelle internationale, l'organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), à travers son comité d'aide au développement, a élaboré dans le cadre de l'implantation des bonnes pratiques de gouvernance de l'action publique un cadre normatif d'évaluation pour la politique en définissant six critères évaluatifs : pertinence, cohérence, efficience, efficacité, impact, viabilité /durabilité.

Tout en reconnaissant une variété d'approches évaluatives, France stratégie³ hisse au plus haut niveau de rigueur les évaluations causales publiées dans les revues scientifiques et portant *à minima* sur les impacts des interventions publiques. Les évaluations utilisent des méthodes qualitatives et quantitatives.

³ France Stratégie, « Quelle évaluations des politiques publiques pour quelles utilisations ? ».

Exemple 1 : Chaine de valeur de la politique publique d'aide à la création d'emploi pour les diplômés de l'enseignement supérieur en Tunisie

Dans sa politique publique d'aide à la création d'emploi pour les diplômés de l'enseignement supérieur, l'agence nationale pour l'emploi et le travail indépendant (ANETI) a mis en place un dispositif de prise en charge d'une partie des salaires versés (Réalisations) dans le cadre de contrat d'initiation à la vie professionnelle (CIVP) pour aider les demandeurs d'emploi diplômés à acquérir les compétences professionnelles qui facilitent leur insertion dans la vie active et inciter les entreprises à la création d'emplois (*Résultats*). Cette politique a eu un effet d'aubaine pour les entreprises et un effet de remplacement des salariés non éligibles de par les conditions d'accès au contrat par ceux qui remplissent les critères d'accès (conséquences).



S'il est commun de parler d'évaluation de politiques publiques, l'évaluation peut en réalité porter sur tout type d'action publique : des projets, des programmes, des politiques, des dispositifs, des stratégies, etc.

Tableau 2 : Types d'action publique

Type d'action publique	Objet	Exemples
Dispositif / Instrument / Procédure	Moyen d'action (règlementaire, financier, fiscal...) mis en œuvre pour atteindre les objectifs opérationnels d'une politique	- Un dispositif numérique d'orientation des bacheliers - Un instrument financier d'indemnisation des dommages agricoles pour les agriculteurs en difficultés - des procédures de régulation des opérations d'investissement

Type d'action publique	Objet	Exemples
Projet	Action unique, de court terme, mise en œuvre pour produire des résultats concrets en lien ou non avec une politique	Un projet d'investissement exceptionnel dans l'économie du littoral, etc.
Programme (plan d'action)	Séquence d'actions limitée dans le temps définie précisément par ses objectifs et ses moyens, généralement en lien avec une politique	Un plan de lutte de dépollution d'un espace naturel, etc.
Politique publique	Ensemble cohérent et coordonné de programmes, dispositifs et procédures mis en œuvre pour répondre à un problème public	La politique de la ville, la politique de sécurité routière, etc.
Planification / Stratégie	Cadre global ou sectoriel, transversal, énonçant les enjeux et orientations pour les politiques	Une stratégie relative à l'intelligence artificielle, etc.

1.2. TEMPORALITES DE L'EVALUATION DE L'ACTION PUBLIQUE

L'évaluation peut avoir lieu *ex ante* (ou *a priori*), c'est-à-dire avant la mise en œuvre de l'action publique, afin d'éclairer des choix futurs. C'est le cas de l'évaluation *ex ante* de la zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAF) fait par l'ITCEQ en 2024.

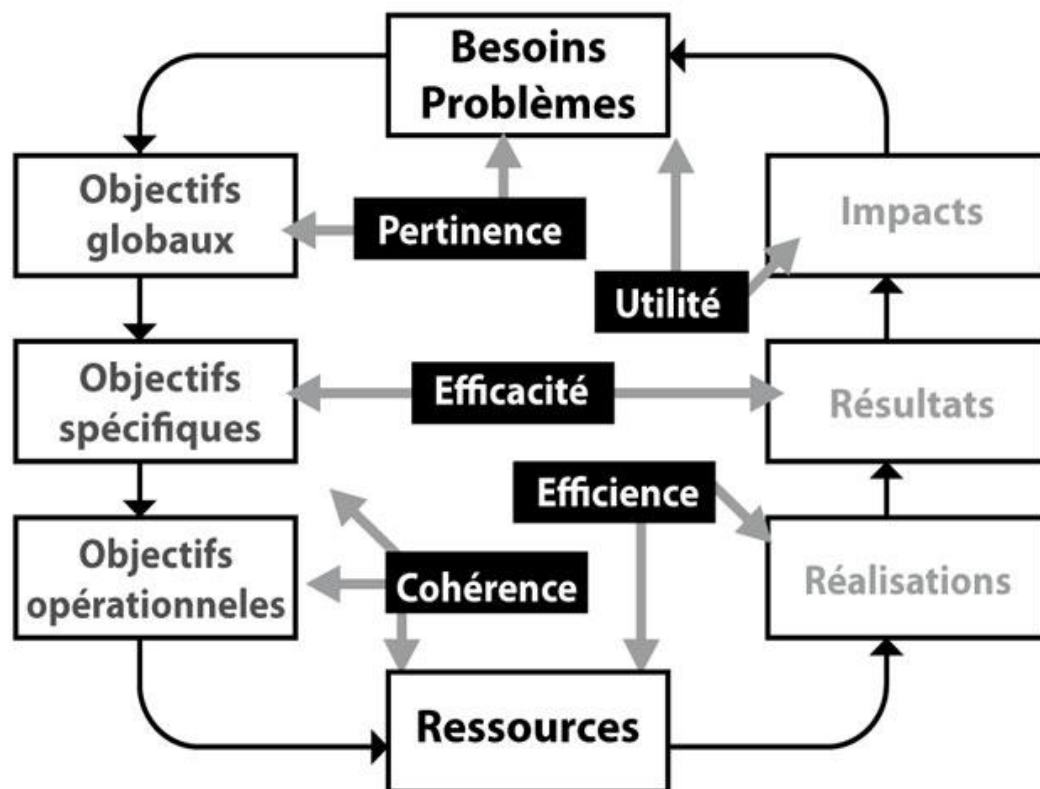
Elle peut avoir lieu de façon *in itinere* (ou chemin faisant), c'est-à-dire pendant la phase de déploiement de l'action publique, afin d'identifier d'éventuels correctifs. Dans cette logique de démarche évaluative, un réseau interministériel de suivi et d'évaluation de la mise en œuvre de la stratégie nationale de transition écologique (SNTE) 2035/2050 adoptée durant l'année 2023 a été créé.

Elle peut enfin être réalisée de façon *ex post* (ou *a posteriori*), c'est-à-dire une fois que l'action publique est stabilisée, ou achevée, afin de tirer des enseignements pour de prochaines politiques.

1.3. LES CRITERES EVALUATIFS

Plus concrètement, l'évaluation des politiques publiques consiste à interroger les différentes facettes d'une action publique au regard de *critères évaluatifs* :

Figure 1 : Les critères d'évaluation d'une politique publique



PERTINENCE : les objectifs de la politique répondent-ils, au moins en théorie, aux besoins et problèmes identifiés ? Ce critère mesure l'adéquation entre les objectifs envisagés par la politique publique et les problèmes à résoudre et ce, tout au long de la mise en œuvre de la politique publique. Il s'agit d'une appréciation de la conception de la politique c'est-à-dire de voir si l'objectif est pertinent par rapport au besoin ou problème.

EFFECTIVITE : la mise en œuvre a-t-elle lieu conformément à ce qui avait été prévu ? autrement, l'effectivité traduit la disponibilité des ressources et des compétences en plus des règles.

COHERENCE : l'action publique s'articule-t-elle bien avec les autres actions publiques ? Deux types de cohérence sont interrogés à cet égard, interne et externe. La cohérence interne consiste à voir l'adéquation c'est-à-dire de s'assurer que l'action précède l'effet (par rapport aux moyens mobilisés). La cohérence externe permet de s'assurer de la non contradiction par rapport aux autres politiques publiques qui sont à l'œuvre.

EFFICIENCE : les ressources sont-elles consommées de façon optimale ? L'efficience concerne l'utilisation rationnelle des moyens à disposition et vise à analyser si les objectifs ont été atteints à moindre coût (financier, humain et organisationnel).

EFFICACITE : les objectifs sont-ils atteints, et le sont-ils spécifiquement grâce à l'action publique ? L'efficacité consiste à comparer les objectifs fixés par rapport aux résultats atteints.

UTILITE : l'action publique a-t-elle répondu aux besoins et problèmes initiaux sans en créer de nouveaux ? L'utilité mesure l'adéquation du résultat global c'est-à-dire l'impact au besoin.

Si l'évaluation s'intéresse avant tout aux conséquences de l'action publique, elle analyse également sa conception et sa mise en œuvre afin de mieux comprendre les conséquences observées et d'identifier plus opérationnellement des voies d'amélioration de l'action publique.

Exemple 2 : Évaluation du Programme d'appui à l'entrepreneuriat des femmes « RAIDET »

Problème : En Tunisie les femmes sont désavantagées par rapport aux hommes en matière d'autonomisation, de participation économique et d'opportunité de travail.

Solution : Appui à l'entrepreneuriat des femmes (peu instruites, démunies et diplômées de l'enseignement supérieur).

Programme : lancement d'un programme national « RAIDET » pour l'entrepreneuriat féminin et l'investissement selon le genre.

Objectif global du programme : Promouvoir l'égalité de genre en Tunisie

Objectif spécifique du programme : Autonomisation économique des femmes. Les projets cibles de ce programme sont les projets innovants, les projets à grande valeur ajoutée, les projets qui renforcent et respectent les normes de la protection de l'environnement, les projets à grande capacité de production, les projets qui participent au développement et à la croissance économique du pays. Mais aussi les microprojets dédiés aux femmes et filles se trouvant dans une situation de vulnérabilité socio - économique.

Objectif opérationnel du programme : Garantir l'accès aux ressources de financement et ce par l'octroi des crédits à celles qui désirent monter leur propre projet seule ou en s'associant avec d'autres femmes. Le crédit accordé peut atteindre 300 Mille Dinars/Femme. Le nombre de projets escompté à la fin de la période 2022-2025 serait de 3000 projets et de 8400 postes d'emploi.

Pertinence : Y a-t-il une adéquation entre l'objectif de l'égalité de genre en Tunisie et le besoin d'autonomisation des femmes ?

Effectivité : L'accès au financement garantit-il la mise en œuvre effective du programme ?

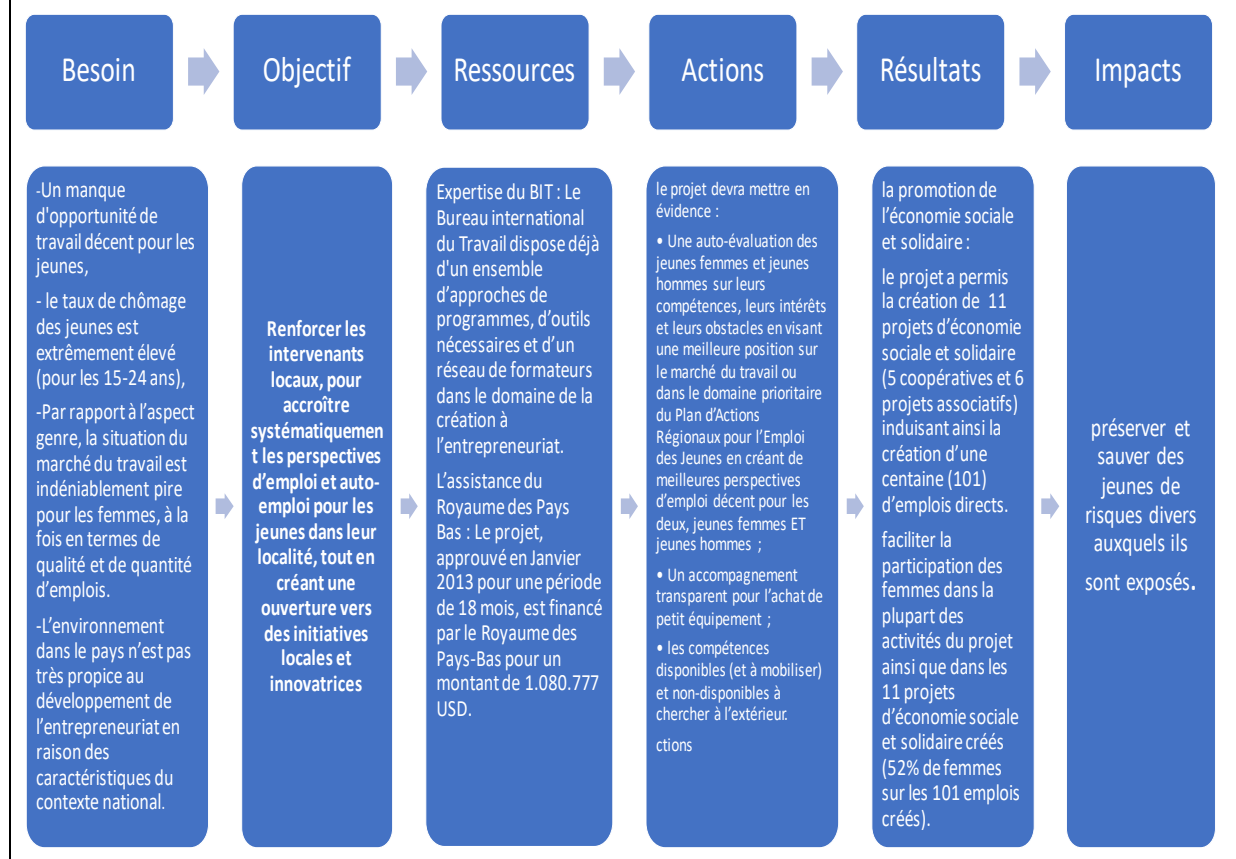
Cohérence : Les différents objectifs du programme sont-ils cohérents entre eux en favorisant à la fois les projets à grande capacité de production et qui respectent dans le même temps l'environnement (cohérence interne) et cohérents avec les objectifs des autres politiques publiques menées (cohérence externe) ?

Efficacité : Les réalisations du programme sont-elles conformes aux objectifs fixés avec 3000 projets et 8400 postes d'emploi créés entre 2022- et 2025 ?

Efficience : Le programme a-t-il été mis en œuvre avec une gestion efficiente des moyens humains et matériels ? Quel est le coût supporté par la collectivité ?

Utilité : L'action publique a-t-elle répondu aux besoins et problèmes initiaux des femmes tunisiennes bénéficiaires de ce programme sans en créer de nouveaux ?

Exemple 3 : Chaîne de valeur du projet Développement Économique et Plan d'Action Régional pour la création d'emplois décents pour les jeunes en Tunisie (DEPART)⁴



1.4. LE RAISONNEMENT CONTREFACTUEL

L'évaluation d'impact est une forme spécifique d'évaluation qui porte sur les problématiques de cause à effet. Elle permet d'identifier les changements qui peuvent être attribués directement et exclusivement à la politique.

Exemple 4 : Identification de la relation cause à effet

Soit **un programme d'action sociale** qui distribue de l'aide financière aux élèves démunis (cause) pour **réduire l'abandon scolaire** et encourager le retour à l'école (conséquences attendues). On peut dire que le programme a permis à l'élève de retourner à l'école :

- Si le programme a bien été réalisé et l'élève en a bénéficié ;
- Si l'élève est retourné à l'école après avoir bénéficié du programme ;
- Si l'élève n'y serait pas retourné s'il n'avait pas bénéficié du programme.

Pour mesurer l'impact, l'évaluateur cherche à conduire un raisonnement dit contrefactuel qui consiste à envisager « que ce serait-il passé si, toutes choses étant égales par ailleurs, l'action publique n'avait pas eu lieu ? ». Autrement dit, les

⁴ Confection à partir du rapport BIT-Evaluation du projet, 2015.

contrefactuels sont des raisonnements qui partent de conditionnels contraires aux faits. Ainsi, l'évaluateur doit définir deux groupes d'individus : un groupe de traitement qui bénéficie du dispositif (politique) et un groupe de contrôle qui ne bénéficie pas du dispositif (politique). Ce dernier groupe joue le rôle de contrefactuel pour estimer les résultats qu'auraient connus les bénéficiaires du dispositif (politique) si le dit dispositif (politique) n'avait pas existé.

Toutefois, il n'est pas facile d'appliquer rigoureusement le « toutes choses étant égales par ailleurs » parce qu'il est impossible d'avoir deux groupes parfaitement identiques, la politique s'appliquant à l'un et pas à l'autre. On cherchera donc à ce que le groupe de contrôle soit statistiquement le plus proche possible du groupe de traitement. En absence de cette condition, lorsque les deux groupes ont des caractéristiques socioéconomiques différentes, il y a un risque que l'effet évalué soit lié à ces différences plutôt qu'au dispositif (politique) objet de l'évaluation. De ce fait, l'évaluateur peut utiliser des méthodes statistiques pour créer deux groupes statistiquement comparables comme par exemple la randomisation et l'appariement.

L'effet du dispositif (politique) est généralement mesuré au niveau agrégé en utilisant le plus souvent la moyenne. L'effet net du dispositif (politique) correspond donc à la différence entre les moyennes de la variable d'intérêt (effet moyen) pour les groupes de traitement et celles du groupe de contrôle après la mise en œuvre du dispositif (politique).

La résolution du modèle contrefactuel est étroitement liée à la notion d'expérience aléatoire, c'est-à-dire au processus dans lequel l'attribution du traitement (la participation à la politique publique) des individus est aléatoirement répartie. Méthodologiquement, on attribue de manière aléatoire les groupes de contrôle et de traitement de sorte que chaque individu a la même probabilité d'appartenir à un groupe ou à l'autre ce qui permet d'attribuer toute disparité entre les deux groupes uniquement à l'intervention publique.

Exemple 5 : Evaluer l'impact du projet AMAL sur la promotion de l'autonomisation des femmes en Tunisie

La méthode quasi expérimentale a permis d'évaluer l'impact du projet AMAL⁵ sur la promotion de l'autonomisation des femmes en Tunisie et la réalisation de ses objectifs en comparant les indicateurs de résultat entre un échantillon de femmes sélectionnées au hasard et directement impliquées dans les activités déployées dans le cadre du projet AMAL et les femmes des groupes de comparaison. Selon cette évaluation, en garantissant un cadre de comparaison contrefactuel, l'impact du projet s'élève à 7 points de pourcentage. Les participantes au projet ont obtenu des scores favorables, avec en moyenne 58 % des indicateurs (contre 51 % pour les femmes ne participant pas au projet). Cet écart est apparu comme statistiquement significatif et suggère que le projet a eu un impact positif sur l'autonomisation des femmes en général.

⁵ Le projet Amal consiste à sensibiliser davantage les femmes sur leurs droits politiques et socio-économiques et encourager les femmes à s'investir davantage dans la vie politique et socio-économique de leur communauté et de leur pays. Le projet est directement venu en aide à 410 femmes et aurait soutenu indirectement plus de 5 000 femmes.

CHAPITRE 2 : DEROULEMENT D'UNE EVALUATION DE POLITIQUE PUBLIQUE

Le cadre réglementaire, portant organisation et mode de fonctionnement de l'ITCEQ, prévoit parmi ses attributions la production d'études d'impact sur la réalisation des objectifs de développement des politiques et des réformes économiques et sociales.

Dans sa stratégie de moyen terme (2023-2030), l'ITCEQ vise à être une référence en matière d'Évaluation des Politiques Publiques en appuyant les évaluations *ex ante*, notamment dans le cadre de l'élaboration des Plans de développement nationaux, mais aussi les évaluations *ex post* (exemple des effets économiques de la politique d'encouragement à l'investissement).

Le déroulement d'une opération d'évaluation à l'ITCEQ est régi par un processus structuré qui se compose de deux phases : l'initiation de l'évaluation (i) et sa mise en œuvre (ii).

2.1. INITIATION D'UNE EVALUATION DE POLITIQUE PUBLIQUE

L'évaluation doit respecter les normes d'application fixée par ce guide et obéir aux conditions de contrôle et de bonne gouvernance. Tout le processus doit être effectué de façon impartiale et éviter les risques d'immixtion.

L'évaluation doit en effet respecter un nombre de principes :

- Impartialité et indépendance à tous les niveaux partant de la saisine ou l'auto saisine à l'élaboration des analyses et les recommandations. L'objectif ultime reste l'évaluation en dehors de toute influence politique ou d'intérêts personnels.
- Disponibilité de ressources et de compétences : une évaluation doit être entourée par toutes les compétences spécifiques et multidisciplinaires nécessaires à la réalisation de tout le processus (la formulation des questions, collecte de informations, l'analyse et la formulation des recommandations).
- Transparence et objectivité de l'action : fixer dès le départ la démarche aux parties prenantes de l'action publique à évaluer (objectifs, calendrier, approche méthodologique, rôles et responsabilités.).

2.1.1. Saisines et auto-saisines

Toute action publique peut faire l'objet d'une Demande d'Évaluation tant que celle-ci respecte les conditions et les principes susmentionnés. La demande d'évaluation peut être faite sous forme de saisine externe ou par auto-saisine de la part des chercheurs de l'ITCEQ.

Les demandes d'évaluation (saisine ou auto-saisine) sont présélectionnées dans le cadre d'un programme pluriannuel sur la base de critères à déterminer en fonction de l'utilité, de l'importance et selon une *grille de sélection* qui respecte les disponibilités de ressources humaines et financières.

La grille de sélection : c'est une priorisation établie par **le comité de sélection** selon la pertinence de l'action objet de l'évaluation, les disponibilités des ressources humaines et financières.

Le comité de sélection : c'est un comité ad hoc présidé par le DG et constitué principalement par les directeurs centraux de l'Institut avec la possibilité d'une extension.

En cas de saisine :

- a) Les saisines peuvent être faites de la part du ministère du tutelle ou de la part d'un autre département ministériel ; Il conviendra de rappeler au commanditaire que l'évaluation porte sur une intervention publique (action, politique, programme, projet) et non pas sur une organisation.
- b) La saisine se manifeste par une demande d'évaluation au nom du directeur général de l'ITCEQ. Cette demande doit comporter l'utilité de l'évaluation et les principales questions évaluatives.
- c) Des échanges officiels préliminaires et réguliers (par des écrits, des contacts, des réunions bilatérales, des tables rondes) doivent avoir lieu entre l'ITCEQ et l'organisme demandeur pour mieux appréhender le besoin et les enjeux de l'évaluation.
- d) La réponse de l'ITCEQ à la partie demandeuse se fait sur la base de la grille de sélection.

Le comité est appelé à faire un rapport de sélection qui doit préciser les conditions d'acceptation, de refus ou de report/ajustement de la demande, en soulignant les motifs de non-opportunité d'une part et les motifs de non-faisabilité d'autre part.

L'ITCEQ reste autonome sur ses choix méthodologiques aussi bien dans la sélection, que dans la conduite de l'évaluation.

En cas d'autosaisine :

L'ITCEQ peut se saisir lui-même la réalisation de travaux d'évaluation de politiques publiques. Deux modalités d'autosaisine sont envisageables :

- a) Modalités top-down : proposition de la direction générale suite à des échanges avec les parties prenantes, dans le cadre des réunions du Conseil d'entreprise de l'ITCEQ, de séminaires ad hoc, de débats publics, ou tout autre espace de dialogue et de concertation technique formels, à même d'identifier les besoins en évaluation.
- b) Modalité Bottom-up : session de brainstorming ou propositions individuelles des chercheurs de l'ITCEQ dans le cadre des préparatifs du programme d'activité de l'Institut.

L'auto-saisine va obéir aux mêmes conditions de sélection sur la base de son fiche projet.

Après l'acceptation finale de la Demande d'Evaluation (saisine ou auto-saisine) par l'ITCEQ suite à la décision du comité de sélection, l'évaluation s'inscrit dans le programme d'activité préliminaire comme **Projet d'Evaluation** avec des éléments

précis sur l'échéance et l'équipe de travail (l'équipe évaluative proposée par le comité de direction) qui doit procéder à l'élaboration de la Note de Cadrage.

2.1.2. Élaboration d'une note de cadrage

La note de cadrage justifie l'opportunité et la faisabilité⁶ d'une évaluation. En particulier elle :

- Présente synthétiquement la politique considérée, autour de schémas-types : arbre des objectifs (objectifs globaux ou stratégiques, objectifs spécifiques et objectifs opérationnels de l'action publique), sociogramme (équipe de travail, liens entre membres, responsabilités...), diagramme logique des impacts (cadre logique des liens de causalité entre les réalisations, les résultats et les impacts)
- Souligne les enjeux de l'action publique, qu'ils soient de nature économique, financière, institutionnelle, sociale, environnementale, etc.
- Formule des questions évaluatives autour des critères évaluatifs (pertinence, cohérence, efficacité, etc.).
- Identifie les ressources, compétences et méthodologies nécessaires et mobilisables pour répondre à ces questions. Il est question de préciser à ce niveau les ressources propres de l'ITCEQ et/ou la mobilisation de ressources externes complémentaires dans les domaines sous-jacents, ainsi que les méthodes à adopter (enquête, modèle de micro simulation...).
- Rappelle et étudie, si nécessaire, les procédures applicables. Les procédures concernent la lettre de mission, la réponse de l'ITCEQ, l'arrêté constituant l'équipe de projet, l'arrêté constituant le comité d'accompagnement, le cadre de concertation en cas de saisine, les procédures de revue....
- Préfigure une gouvernance (équipe projet, noyau dur d'évaluation à l'ITCEQ, comité d'accompagnement), un calendrier et les livrables de l'évaluation (rapport préliminaire, rapport final) ;
- Identifie les éventuels risques (accès aux données à titre d'exemple) et les mesures d'atténuation des risques (restriction du périmètre de l'évaluation en termes de questions évaluatives et de critères d'évaluation) ;
- Propose d'éventuelles alternatives en vue d'arbitrages.

Le modèle de la note de cadrage est en annexe 1 de ce guide.

2.1.3. Processus de validation du projet

Après l'élaboration de la note de cadrage selon les normes susmentionnées, le sort du projet d'évaluation est décidé par **le comité de sélection** avec la consultation du noyau dur EPP à l'ITCEQ.

Le projet validé prendra la qualification Évaluation de Politique Publique. Le projet non validé est rejeté ou reste en instance pour être repris dans un autre cadre qui satisfait les prérequis d'évaluation.

⁶ Voir en annexe I Note de faisabilité.

Le processus de validation se compose de trois étapes principales :

1. La première, étape de préparation : pendant la préparation de la note de cadrage, l'équipe projet procède à des échanges avec les parties prenantes pour recueillir l'information (des métadonnées par exemple) et arrêter les activités et/ou une validation de principe (surtout pour les auto-saisines).
2. La deuxième, étape de cadrage : le contenu et le processus de l'évaluation sont fixés et le projet prend forme avant sa mise en œuvre.
3. La troisième, étape d'ajustement : le comité d'accompagnement se réunit pour la première fois pour aiguiller l'EPP, et éventuellement modifier à la marge son cadrage.

2.1.4. Gouvernance d'une évaluation

Une fois l'EPP lancée deux actions doivent être prises :

- La constitution de **l'Equipe évaluative**⁷ qui contient une équipe technique renforcée par une cellule logistique. Cette action se fait généralement par le comité de direction. Des compétences thématiques et techniques sont nécessaires pour asseoir une évaluation de qualité.

Le chef de l'équipe évaluative doit désigner un responsable pour la coordination avec le comité d'accompagnement et le noyau dur.

Le **noyau dur EPP à l'ITCEQ** : c'est un organe interne qui a pour mission d'accompagner l'équipe évaluative au double plan méthodologique et technique. Le noyau dur est institué par une lettre de mission signée par le DG qui définit le mandat, les prérogatives, l'investissement et la composition. Il ne fait pas partie du comité d'accompagnement.

- La constitution finale du **Comité d'Accompagnement** avec les partenariats possibles en cas de saisine. C'est un organe multipartite qui a pour rôle principal de faciliter la conduite de l'évaluation, notamment en permettant d'enrichir les échanges des informations des différents intervenants. Il donne son avis sur la note de cadrage, les étapes de l'évaluation etc. Il participe également à la formulation des questions évaluatives et donne un avis consultatif sur la méthode envisagée pour le recueil des données il peut même faciliter cette action, il augmente la crédibilité, le consensus et donc l'impact de l'EPP. Il accompagne les travaux d'évaluation et la formulation des conclusions et des recommandations et participe également à l'appréciation de la qualité de l'évaluation.

Ce comité est constitué de 5-12 personnes et se réunit 3-4 fois : (une fois pour valider le cadrage général, 1 ou 2 fois en intermédiaire, 1 fois à la fin pour discuter les résultats finaux et les recommandations). Ses délibérations sont obligatoirement consignées dans un procès-verbal (PV) validé.

D'éventuels appuis internes et externes techniques peuvent être prévus pour étayer la mise en œuvre de l'évaluation.

⁷ Déjà proposé dans la note de cadrage.

2.2. MISE EN ŒUVRE D'UNE EVALUATION DE POLITIQUE PUBLIQUE

La mise en œuvre peut être schématisée suivant la logique suivante :

- Collecte et analyse des données et documents officiels ;
- Élaboration du rapport d'évaluation ;
- Validation du rapport d'évaluation ;
- Publication et discussion des résultats d'évaluation ;
- Suivi des recommandations.

2.2.1. Collecte de données et externalisation de travaux

La collecte des données consiste à exploiter les différentes modalités institutionnelles disponibles à l'ITCEQ, en l'occurrence :

- La sollicitation des acteurs ;
- Les conditions spécifiques d'accès ;
- Les conventions de partenariat
- Les prérogatives d'accès ;
- La mobilisation éventuelle de l'expertise externe.

Dans les travaux d'évaluation en saisine, le problème d'accès aux données ne doit en principe pas se poser, du moment que toutes ou une bonne partie des statistiques nécessaires peuvent être fournies par les partenaires du projet, lesquels font partie intégrante du Comité d'accompagnement.

Dans les travaux d'évaluation en autosaisine, il faut prévoir un cadre d'accès et de collecte de données. Ce cadre doit identifier :

- Les bases de données propres à l'ITCEQ ;
- Les données à mobiliser dans le cadre des conventions bilatérales en vigueur ;
- L'achat de prestations moyennant la réalisation d'enquêtes/sondage par exemple, qui nécessite des allocations budgétaires ;
- Un programme "mobilité des chercheurs".

2.2.2. Élaboration d'un rapport d'évaluation

L'évaluation de l'action publique débute par la préparation des étapes d'évaluation qui doivent être discutées par le comité d'accompagnement et ce, afin de délimiter le champ prévisionnel des travaux ainsi que les champs d'ajustement et de modification en cours d'évaluation en cas de besoin si des éléments significatifs le justifient.

Les travaux analytiques engagés par l'exploitation des différentes méthodes d'évaluation conduisent à la formulation de constats, de jugements évaluatifs et de recommandations.

Le rapport d'évaluation énonce les constats, les jugements évaluatifs et les recommandations qui découlent uniquement des faits et analyses.

Structure du rapport d'évaluation

La structure du rapport⁸ d'évaluation est comme suit :

- Page de garde : Titre de l'évaluation, nom des auteurs et date de publication
- Page de remerciements
- Résumé
- Liste des acronymes
- Liste des tableaux
- Liste des graphiques
- Table des matières
- Synthèse du rapport
- Introduction
- Présentation de l'action publique évaluée : contexte, données de référence sur les conditions qui prévalaient avant sa mise en œuvre, cadre juridique et méthodologique de la politique (problèmes abordés, objectifs, moyens prévisionnels et effectivement mobilisés, réalisations, résultats, et effets constatés, couverture géographique, groupes ou population cibles, options stratégiques retenues)
- La méthodologie utilisée : méthodes employées pour la collecte et le traitement des données, critères d'analyse, sources d'information, chronogramme, visites...
- L'analyse des résultats au regard des critères retenus (efficience, pertinence, efficacité...)
- Les recommandations
- Conclusion
- Bibliographie
- Annexes (note de cadrage, composition du comité d'accompagnement, lettre de mission de la saisine, liste des personnes interviewées, PV des évaluateurs le cas échéant, documentation consultée, bases de données exploitées, questionnaires, réponses aux questionnaires, guides, compte-rendu, textes de référence...).

2.2.3. Chronogramme d'une évaluation

Le chronogramme décrit la temporalité des différentes étapes d'une évaluation :

- La note de cadrage en max. 2 mois et 40 pages ;
- Les activités de l'opération d'évaluation ;
- La remise du rapport intermédiaire 10 mois ;
- La remise du rapport final autour de 12 mois ;
- La publication du rapport ;

⁸ Référence au Guide méthodologique de recherche de l'ITCEQ.

- Le retour d'expériences pour tirer des enseignements pour le guide et les prochaines EPP ;
- Un plan de suivi des recommandations approuvées.

Pour le cas d'une évaluation rapide les délais seraient resserrés en 3-6 mois. Cette évaluation va suivre les étapes suivantes :

- Relever les traits saillants de la politique (enjeux, objectifs, actions, acteurs, etc.) ;
- Réaliser quelques statistiques descriptives (budget, nombre de bénéficiaires, etc.) ;
- Produire une revue de littérature, quelques entretiens, quelques observations (comparées) de terrains ;
- Lister les conséquences (réalisations, résultats, impacts) les plus vraisemblables, et chercher à les expliquer (en particulier les conséquences inattendues) au regard des objectifs (acceptables ?) et de la mise en œuvre (effective ?) ;
- Formuler quelques recommandations sur la politique et sur les investigations ultérieures.

2.2.4. Validation du rapport d'évaluation

La validation du rapport se fait sur la base de l'appréciation de la qualité de l'évaluation selon les critères préétablis.

Les critères de validation doivent porter sur plusieurs aspects en l'occurrence, la non déviation par rapport au champ d'application, la pertinence des méthodes employées, la fiabilité et la validité des indicateurs mobilisés, la solidité et la cohérence de l'analyse, la crédibilité des résultats, le caractère judicieux des conclusions et la pertinence et l'applicabilité des recommandations.

Le rapport d'évaluation est considéré comme un produit de l'ITCEQ un peu plus spécifique. Il doit être régi par des procédures spécifiques de validation par le comité d'accompagnement et le noyau dur EPP à l'ITCEQ, mais également par le Conseil scientifique, le cas échéant, en vertu du Guide méthodologique de recherche de l'ITCEQ.

Les procédures de validation du rapport d'évaluation se fait en deux étapes :

- Validation initiale ou Validation du rapport intermédiaire : procédure habituelle qui fait recours à l'avis du noyau dur EPP et du comité d'accompagnement. Ces derniers peuvent solliciter l'appui d'un expert (interne ou externe) pour vérifier (répliquer) certains des méthodes/résultats en cas de suspicion d'erreur ou de fragilité méthodologique, ou en cas d'insatisfaction) ;
- Validation finale ou Validation du rapport final : suivi de réponse aux remarques et ajustements demandées lors de la validation initiale.

2.2.5. Communication et suivi de l'évaluation

La transmission et la publicité des rapports d'évaluation dépend de la demande et de la programmation de l'évaluation.

En cas de saisine : la demande d'évaluation et le chronogramme du projet d'évaluation doit contenir les éléments consensuels sur le mode de transmission, de présentation des résultats et de publication des rapports.

En cas d'autosaisine, le rapport d'évaluation peut faire l'objet d'une publication selon les modalités existantes à l'ITCEQ (site web, réseaux sociaux, capsules vidéo, auditions devant le commanditaire a minima-).

Un séminaire de restitution ou de présentation du rapport d'évaluation peut être organisé par l'ITCEQ ou conjointement avec le commanditaire (en cas de saisine) juste après la publication du rapport pour expliquer les résultats et les recommandations, et avoir un retour des différentes parties prenantes.

Les recommandations peuvent faire l'objet d'un suivi régulier sur la base d'indicateurs de suivi dûment conçus et établis au préalable.

Tableau 3 : Synoptique pour les étapes d'une Evaluation de Politique Publique

	Cas de Saisine		Cas d'autosaisine	
Etape 1	Demande d'Évaluation au nom du Directeur général de l'ITCEQ	Accusé de réception et passage à l'étape 2 de l'approfondissement de la Demande d'Evaluation	Proposition de la direction générale (Fiche projet) Session de brainstorming ou propositions individuelles des chercheurs de l'ITCEQ (Fiche projet)	Passage à l'étape 2 : approfondissement du Fiche Projet
Etape 2	Organisation des échanges officiels préliminaires avec les parties prenantes (structure en liens directe avec la politique en question).	La demande est bien formulée et peut être examinée par le comité de sélection	Organisation des échanges officiels préliminaires avec parties prenantes (structure en liens directe avec la politique en question).	La Fiche Projet est bien raffinée et peut être examinée par le comité de sélection
				

	Cas de Saisine	Cas d'autosaisine
Etape 3	Priorisation de toutes les demandes d'évaluation/Fiche projet selon la grille de sélection établie par le comité de sélection	Rapport de sélection précisant les conditions d'acceptation, de refus ou de report/ajustement de la demande La demande acceptée et programmée dans le programme d'activité préliminaire comme Projet d'Evaluation
Etape 4	Elaboration de la note de cadrage	Cette note sera validée par le comité de sélection
Etape 5	Validation du projet sur la base de la note de cadrage	• Projet validé : il devient une EPP • Projet non validé : il est rejeté ou discuté dans un autre cadre à préciser par le comité de sélection
Etape 6	Gouvernance	• La constitution de l'Equipe Evaluative • La constitution finale du Comité d'Accompagnement
Etape 7	Mise en œuvre de l'EPP	• Collecte et analyse des données et documents officiels ; • Élaboration du rapport d'évaluation ; • Validation du rapport d'évaluation ; • Publication et discussion des résultats d'évaluation ; • Suivi des recommandations

Auteurs : ITCEQ

CHAPITRE 3 : METHODES ET OUTILS DES EVALUATIONS DE POLITIQUES PUBLIQUES

En tant que démarche scientifique visant à produire des résultats robustes, crédibles et utiles, l'évaluation des politiques publiques mobilise des outils d'analyse à la fois qualitative et quantitative. Les outils d'analyse qualitative servent essentiellement à comprendre les phénomènes observés, tandis que les outils d'analyse quantitative servent à mesurer leurs amplitudes.

En outre, il est à noter qu'il n'existe pas de *recette méthodologique*, mais bien un cadre à concevoir de façon *ad hoc* en fonction des questions évaluatives posées, et des ressources et compétences mobilisables pour répondre au mieux à ces questions.

Par ailleurs et pour mener au mieux une activité d'évaluation de politique publique, l'évaluateur doit posséder d'autres qualifications en plus de l'appropriation même de la technicité d'évaluation. L'évaluateur est, à cet égard, tenu par :

- L'impartialité et l'objectivité : c'est la capacité de l'évaluateur à analyser sans parti pris et sans être influencé par des intérêts politiques ou personnels
- La connaissance approfondie du domaine dans lequel s'inscrit la politique à évaluer ou l'implication et la participation de personnes expertes du sujet
- L'adaptabilité et la flexibilité permettant à l'évaluateur d'ajuster les méthodes en fonction des ressources disponibles et des questions évaluatives posées
- Une éthique professionnelle incluant un devoir de confidentialité, de transparence et d'intégrité dans la conduite des évaluations et ce, par l'implication et la participation des parties prenantes à l'activité en question
- Un esprit de synthèse : c'est la capacité de l'évaluateur à résumer des informations complexes et variées pour en extraire des conclusions claires et exploitables
- Des compétences en communication en adaptant les conclusions et recommandations aux audiences variées (décideurs, partenaires et public)

3.1. INDICATEURS ET DONNEES

À la base de toute analyse, des données qualitatives comme quantitative, doivent être identifiées. Ces données permettent de construire des indicateurs, et il est essentiel que ces indicateurs appréhendent avec justesse les phénomènes observés.

3.1.1. Validité et fiabilité d'un indicateur

Un indicateur est une variable fournissant de l'information sur une situation donnée. Dans le cadre de l'évaluation des politiques publiques, il peut s'agir d'un indicateur de pertinence, de cohérence, d'effectivité, d'efficacité, d'efficience ou encore d'utilité de l'action publique. Par exemple, un indicateur de satisfaction des usagers peut être utilisé pour appréhender la pertinence d'un nouveau dispositif numérique. Ou encore l'indicateur des prêts non productifs (PNP) par rapport au total des prêts bruts d'un pays permet de déterminer la vulnérabilité de son système bancaire principalement en termes de liquidité et de solvabilité des banques.

Un indicateur doit chercher deux qualités statistiques :

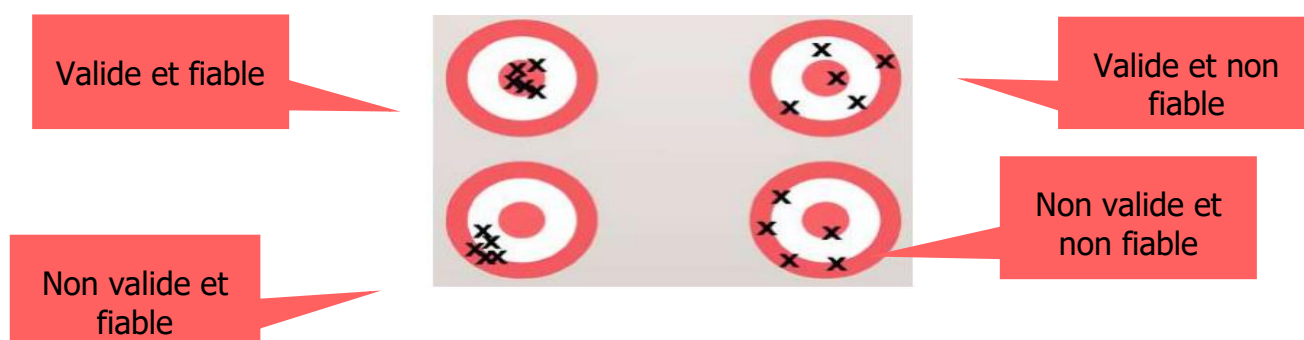
1. La validité : Un indicateur est valide s'il permet d'appréhender de façon logique les phénomènes observés. Par exemple, l'indicateur « *dépenses de santé* » n'est pas un indicateur valide pour mesurer la santé d'un individu dans la mesure où un individu pourrait peu dépenser, tout en ayant une mauvaise santé, simplement du fait de la faiblesse de son revenu ou de la faiblesse de l'offre médicale. Si on reprend le même exemple cité plus haut, une diminution du ratio des PNP ne signifie pas automatiquement une amélioration de la liquidité d'une banque car cette baisse peut être liée à un simple reclassement des créances suite à un changement de la législation.

Dans ce même contexte, plusieurs indicateurs peuvent être associés pour expliquer le même concept donnant ainsi des informations complémentaires et améliorant sa compréhension. Pour le cas de la liquidité et la solvabilité des banques, on peut retenir des indicateurs autres que le ratio PNP à savoir le ratio des fonds propres, le ratio de liquidité à court terme, le ratio de solvabilité globale etc.⁹. De même, un indicateur qui vise à mesurer le niveau de bien-être d'une population et qui ne prend en compte que le RNDB sans inclure d'autres dimensions comme la santé mentale ou les relations sociales manque de validité.

2. La fiabilité : Un indicateur est fiable s'il peut être mesuré de façon exacte sur le terrain. Par exemple, un indicateur de satisfaction auprès d'un panel d'utilisateurs peut manquer de fiabilité si les questions posées ont été mal comprises par les personnes interrogées ou si l'échantillon sondé n'est pas représentatif de la population d'intérêt.

Pareillement, si les évaluations de plusieurs enseignants d'un examen attribué à un même échantillon d'élèves avec les mêmes critères sont fortement différentes, ceci dénote d'un manque de fiabilité de l'évaluation.

Ainsi la représentativité, l'authenticité (absence d'oublis / fraudes ou falsifications des résultats) et la temporalité (le choix du moment de collecte de données) permettent de mesurer la fiabilité d'un indicateur.



a. **La représentativité et les méthodes d'échantillonnage :** un échantillon est dit **représentatif** de la population si l'on y retrouve les mêmes

⁹ Pour plus de détail voir « Financial soundness indicators compilation guide 2019 ».

caractéristiques clés d'où on peut extrapoler les observations réalisées sur l'échantillon à l'ensemble de la population. Cette population est répertoriée dans une liste appelée **base de sondage** qui doit être à jour, sans doublon et avec des coordonnées. Il est important de garder à l'esprit qu'un échantillon n'est jamais parfaitement représentatif donc il existe une certaine incertitude des résultats dégagés d'un échantillon. C'est la raison pour laquelle on doit préciser le degré de confiance et la marge d'erreur des résultats obtenus à partir d'un échantillon que l'on souhaite généraliser à une population¹⁰.

Les méthodes d'échantillonnage sont, en fait, des techniques utilisées pour sélectionner un échantillon représentatif d'une population. Si on sonde n personnes sur un total de N personnes : n/N s'appelle **le taux de sondage**.

On distingue principalement 3 techniques : l'échantillonnage aléatoire simple (i), l'échantillonnage stratifié (ii), l'échantillonnage en grappe ou à degrés (iii).

Les biais statistiques désignent les erreurs ou les distorsions qui peuvent survenir lors de la collecte, de l'analyse ou de l'interprétation des données. On distingue les biais de représentativité (biais de sélection, biais d'auto-sélection, biais d'attrition ou de survie), les biais d'authenticité (biais de désirabilité ou d'opportunisme, biais de cadrage ou de formulation, biais de traitement ou de confirmation).

- Pour limiter les biais de représentativité : on peut observer le maximum d'individus dans la limite des ressources disponibles (temps, budget, individus disponibles, etc.) ou bien choisir sa méthode d'échantillonnage dans la limite des possibilités pratiques et juridiques (exemple : accès aux coordonnées, relance, mise en demeure, etc.).
- Pour limiter les biais d'authenticité : on doit s'assurer de l'anonymat ou du caractère anodin de l'enquête, la formulation des questions qui doivent être claires et neutres, et l'adoption de la triangulation des approches et des regards.

Mais si un biais est déjà repéré, comment faire ? On parle ici du **redressement**. Celui-ci vise à corriger l'échantillon enquêté de ses éventuelles déformations en termes de représentativité ou d'authenticité. En cas de non-réponse, par exemple, on va généralement imputer au non-répondant la réponse la plus vraisemblable (on impute la valeur des répondants qui lui ressemble). Ou encore, en cas de biais de désirabilité, on cherche à identifier l'écart entre les réponses déclarées et les comportements réels afin de corriger de prochaines réponses par anticipation.

A minima, on doit chercher à indiquer si on sous-estime ou surestime les résultats¹¹. Par exemple, d'après un sondage en ligne, 25 % des adultes utilisent leurs vélos au moins une fois par semaine, contre 32 % d'après une enquête téléphonique : le second pourcentage est vraisemblablement surestimé du fait d'un biais de désirabilité plus important lors d'une enquête téléphonique.

¹⁰ Voir encadré.

¹¹ Pour plus d'information voir « Guide de sémiologie graphique » publié par l'INSEE en 2018 et « La culture statistique des Français » Insee, IGESR, IGAC publié en 2023.

Encadré 1 : Définitions de quelques concepts

Population et échantillon

- **Une population** c'est l'ensemble complet de tous les éléments ou individus qui possèdent des caractéristiques que l'on souhaite étudier
- **Un échantillon** est un sous-ensemble de la population et qui est sélectionné pour représenter cette dernière. Plutôt que d'étudier toute la population, ce qui est souvent très coûteux voir même irréalisable, on en prélève un échantillon.

Par exemple pour étudier les revenus des ménages d'un pays, la population est l'ensemble de tous les ménages de ce pays alors que l'échantillon est un groupe **tiré au sort** pour représenter cette population et analyser les revenus et la répartition des richesses

Par de confiance de 5%.

Recensement vs sondage

	Définition	Exemple	Avantages	Inconvénients
Le recensement	C'est une méthode de collecte de données qui consiste à examiner l'intégralité de la population. Chaque individu ou unité est pris en compte	le recensement de la population d'un pays compte tous les habitants pour obtenir des données sur la démographie, l'emploi, le logement, etc.	Données complètes et précises	Coûteux, long et parfois difficile à organiser

Degré de confiance et marge d'erreur

- **Le degré de confiance** est la probabilité que l'intervalle de confiance contienne la vraie valeur pour la population entière. Par exemple, un degré de confiance de 95 % signifie qu'il y a 95 % de chance que l'intervalle comprend la vraie valeur, et 5 % qu'elle ne la contienne pas. Plus le degré de confiance est élevé, plus on est sûr que l'intervalle de confiance contient la vraie valeur pour la population.

ance de 95%.

3.1.2. Collecte et analyse de données

L'évaluation des politiques publiques repose sur des méthodologies rigoureuses pour recueillir et analyser les données, permettant ainsi de mesurer l'efficacité et l'impact des actions publiques. Cette étape, essentielle dans le cycle d'évaluation, englobe la collecte des données et leur analyse, qu'elles soient quantitatives ou qualitatives, structurées ou non structurées. Dans ce qui suit, on va présenter les principales méthodes de collecte et d'analyse, ainsi que les outils logiciels disponibles, tout en mettant en avant leurs avantages et inconvénients.

1. Types de Données

Dans le cadre de l'évaluation des politiques publiques, il est important de distinguer plusieurs types de données :

- Données quantitatives : chiffres et statistiques recueillis via des enquêtes, sondages, bases de données administratives ou rapports internationaux.
- Données qualitatives : informations narratives ou descriptives recueillies via des entretiens, des groupes de discussion (*focus groups*), des études de cas, ou l'analyse de documents.
- Données structurées : Données organisées dans des formats définis (par exemple, des bases de données avec des variables précises).
- Données non structurées : Données issues de sources plus libres comme des rapports, des articles, des images ou des commentaires.

2. Méthodes de Collecte des données

a. Enquêtes

Les enquêtes constituent une méthode de collecte courante, surtout pour recueillir des données quantitatives à grande échelle. Elles peuvent être administrées en face à face (PAPI : Paper and Pen Personal interview), par téléphone (CATI: Computer Assisted Telephone Interview) ou en ligne (CAWI: Computer Assisted Web Interview).

- Avantages :

- Grande représentativité statistique.
- Adapté à l'analyse quantitative.

- Inconvénients :

- Coûts élevés pour les enquêtes en face à face.
- Risque de biais de non-réponse dans les enquêtes en ligne.

b. Focus Groups

Les *focus groups* sont des groupes de discussion réunissant un échantillon d'individus pour obtenir des données qualitatives sur leurs perceptions et opinions. Cette méthode est souvent utilisée pour explorer en profondeur des sujets complexes.

- Avantages :

- Données riches et détaillées.
- Permet de comprendre les dynamiques sociales autour d'une politique.

- Inconvénients :

- Échantillon limité, *a priori* non représentatif.
- Analyse qualitative plus subjective et longue à traiter.

c. Analyse Textuelle et Web Scraping

L'analyse textuelle est utilisée pour traiter des données qualitatives, souvent issues de documents, de discours ou de médias sociaux. Le *web scraping* permet de collecter,

grâce à des algorithmes, des données provenant de sites internet ou des réseaux sociaux (par exemple les prix de billets de train en vigueur sur un site commercial).

- Avantages :

- Capacité à traiter de grands volumes de données textuelles non structurées.
- Approche adaptable aux sources d'information en ligne.

- Inconvénients :

- Nécessite des compétences techniques pour automatiser le scraping et analyser les données.
- Problèmes potentiels d'éthique et de respect des réglementations.

3. Outils d'Analyse des Données

Pour analyser les données recueillies, différents logiciels peuvent être utilisés en fonction de la nature des données (quantitatives ou qualitatives) et de la complexité des analyses. Ces logiciels permettent de transformer les données brutes en informations exploitables.

Les logiciels les plus utilisés sont : STATA, SPSS, R, et NVivo.

4. Critères de Choix des Outils

Le choix des outils de collecte et d'analyse des données doit se faire en fonction de plusieurs critères :

- Type de données : Les données structurées (quantitatives et qualitatives) nécessitent des logiciels comme STATA ou SPSS, tandis que les données non structurées nécessitent des outils comme NVivo.
- Complexité de l'analyse : Les outils plus avancés (comme R) seront nécessaires pour des analyses statistiques complexes ou des modélisations économétriques.
- Budget et accessibilité : Certains outils, comme R, sont gratuits, tandis que d'autres, comme STATA ou SPSS, nécessitent des licences payantes.
- Capacité technique des utilisateurs : Le niveau de compétence technique requis pour utiliser chaque logiciel doit être pris en compte.

3.2. OUTILS D'ANALYSE QUANTITATIVE

Les outils d'analyse quantitative visent à mettre des chiffres sur les phénomènes observés, et en particulier pour mesurer leurs amplitudes et leurs évolutions. Dans le cadre de l'évaluation des politiques publiques, et au-delà des simples statistiques descriptives, il existe un certain nombre d'outils pour conduire le raisonnement contrefactuel et mesurer les conséquences causalement imputables à l'action publique évaluée.

3.2.1. Méthodes d'analyse socio-économique

L'analyse socio-économique des politiques publiques est une démarche qui vise à évaluer de manière systématique les effets d'une politique ou d'un programme sur la société et l'économie. Cette analyse permet d'examiner les coûts et les bénéfices, ainsi

que les impacts sur différents groupes sociaux, secteurs économiques ou aspects environnementaux. L'objectif principal est d'éclairer les décideurs publics afin qu'ils puissent choisir les options qui maximisent le bien-être social, l'efficacité économique, et la justice sociale. Elle se base sur plusieurs approches méthodologiques pour évaluer les implications à court, moyen et long terme d'une politique, en tenant compte des effets directs et indirects. On distingue principalement **l'analyse coûts-bénéfices** et **l'analyse coût-efficacité**.

1. L'analyse coûts-bénéfices : Elle compare les coûts et les bénéfices monétaires d'une politique. Cela inclut à la fois les coûts directs (financiers) et indirects (sociaux ou environnementaux), ainsi que les bénéfices pour la société dans son ensemble. Ainsi, elle est basée sur :

- Le choix d'un périmètre d'analyse (acteurs, temps, espace, etc.)
- La monétarisation de l'ensemble des coûts (C) et bénéfices (B) (valeurs tutélaires¹²)
- Le choix d'un taux d'actualisation

Le bénéfice net actualisé vaut $\sum_{i=0}^n \frac{B_i - C_i}{(1+a)^i}$

Exemple : Évaluer l'opportunité de construire une nouvelle ligne de métro ou de bus dans une ville sur une période de 5 ans avec un taux d'actualisation de 5%. Après avoir identifié et monétisé les coûts et les bénéfices de chacun de ces projets, ceux-ci se répartissent comme suit :

Tableau 4 Coûts/bénéfices Bus vs. Métro (en M dinars)

	2025		2026		2027		2028		2029		Bénéfice net actualisé
	Coût	Bénéfice	Coût	Bénéfice	Coût	Bénéfice	Coût	Bénéfice	Coût	Bénéfice	
Bus	120	45	130	40	130	40	80	40	90	20	286,0
Métro	100	25	120	25	120	20	140	20	140	20	399,6

Dans cet exemple, l'analyse coût-bénéfice montre que la construction de la nouvelle ligne de métro serait un investissement largement rentable que celui du bus.

2. L'analyse coût-efficacité : Cette méthode est utilisée pour comparer les coûts d'un projet ou d'une politique avec ses résultats mesurés sans les convertir en termes monétaires. Contrairement à l'analyse coût-bénéfice, l'analyse coût-efficacité ne monétise pas les bénéfices, mais se concentre sur l'atteinte d'un objectif spécifique au moindre coût. Elle est souvent utilisée lorsque les résultats sont difficiles à quantifier en termes financiers, comme dans les domaines de la santé ou de l'éducation.

Ainsi, cette méthode se base sur :

¹² France Stratégie fait la monétisation des tous les effets non monétisés. Pour plus de détail voir « L'évaluation socioéconomique des investissements publics » sep 2013.

- Le choix d'un périmètre d'analyse (acteurs, temps, espace, etc.)
- La monétarisation de l'ensemble des coûts C
- Le choix d'un axe unique d'impact X (nombre d'accidents évités, nombre d'emplois créés, etc.)
- Comparer le coût d'une unité de bénéfice soit le ratio X/C

Exemple : Comparer les coûts marginaux d'abattement de deux niveaux de taxe sur les voitures thermiques appliquées pour minimiser l'émission de CO2

	5%	9%
Coût (MD)	10	25
MtCO2 évitées	15	23
X/C	1,5	0,92

Selon l'analyse, l'abattement de 5 % est plus efficace que celui de 9 % puisqu'une unité de CO2 évitée coûte uniquement 0.6 MD contre 1.08 MD pour la 2^{ème} optique

3.2.2. Étapes clés pour établir la causalité dans l'évaluation des politiques publiques

Dans le cadre de l'évaluation des politiques publiques, la confirmation de la relation causale entre une intervention et les résultats observés est cruciale. Cette démarche s'appuie sur plusieurs principes méthodologiques et théoriques largement reconnus dans la littérature académique^{13 14}. Voici les étapes essentielles pour établir la causalité, illustrées par des exemples concrets.

- a. **Démontrer la crédibilité du mécanisme sous-jacent** : Il est nécessaire de prouver que le mécanisme par lequel la politique publique produit ses effets est crédible. Cela repose sur une base théorique solide. Par exemple, dans le cadre d'une politique de subvention des énergies renouvelables, on s'attend théoriquement à une augmentation des investissements dans ces technologies, car la réduction des coûts pour les producteurs devrait favoriser leur adoption. Cette relation doit être explicitée et fondée sur des théories économiques établies, comme celles sur les incitations financières et les externalités positives (Pindyck & Rubinfeld, 2013)¹⁵.

Un autre exemple peut être tiré des sciences agricoles et médicales. Une politique visant à limiter l'utilisation d'un pesticide pourrait se baser sur des études démontrant un lien de causalité entre l'exposition à ce produit et la dégradation de la santé des agriculteurs, des consommateurs ou des populations vivant à proximité. Par exemple, l'étude de Alavanja et al. (2004)¹⁶ examine les risques de cancer associés à l'exposition aux pesticides dans le cadre du projet Agricultural Health Study. Ces résultats mettent en évidence l'impact des substances chimiques sur la santé

¹³ Gerring, J. (2012). *Social Science Methodology: A Unified Framework* (2nd ed.). Cambridge University Press.

¹⁴ King, G., Keohane, R. O., & Verba, S. (1994). *Designing Social Inquiry: Scientific Inference in Qualitative Research*. Princeton University Press.

¹⁵ Pindyck, R. S., & Rubinfeld, D. L. (2013). *Microeconomics* (8th ed.). Pearson.

¹⁶ Alavanja, M. C., Hoppin, J. A., & Kamel, F. (2004). *Health effects of chronic pesticide exposure: Cancer and neurotoxicity. Annual Review of Public Health, 25(1), 155-197.*

humaine et soulignent l'importance de limiter leur utilisation dans le cadre des politiques publiques.

b. Montrer que la politique publique précède le résultat :

La temporalité est essentielle pour analyser la causalité, mais il convient également de tenir compte des effets d'anticipation. En effet, une politique peut produire des effets avant même sa mise en œuvre effective, simplement en raison de son annonce. Par exemple, l'annonce d'une réforme fiscale, budgétaire ou monétaire peut modifier les comportements des acteurs économiques (comme l'investissement ou la consommation) en anticipation de ses impacts attendus.

Cela ne remet pas en cause l'importance du principe de temporalité, tel que mentionné dans les travaux de Granger (1969), qui reste une condition nécessaire pour établir une relation causale. Cependant, dans l'évaluation d'une politique publique, il est crucial d'identifier et de distinguer les effets d'anticipation des impacts observés après la mise en œuvre, afin de mieux comprendre le mécanisme causal. Par exemple, dans le cas d'un programme de vaccination, il faudra démontrer que la réduction des maladies infectieuses découle des vaccinations effectives et non simplement d'un changement de comportements ou de conditions lié à l'annonce du programme.

c. S'appuyer sur un échantillon représentatif : Un échantillon représentatif permet de généraliser les résultats à l'ensemble de la population visée par la politique. Prenons l'exemple d'un programme d'aide à l'emploi : en sélectionnant un échantillon qui reflète la diversité démographique et économique des bénéficiaires potentiels, on peut s'assurer que les résultats obtenus ne sont pas dus à des circonstances particulières ou spécifiques à un sous-groupe. Cela garantit la robustesse et la répétabilité des conclusions, comme le soulignent les approches statistiques recommandées par Cohen (1988)¹⁷ pour le choix de la taille des échantillons.

d. Éliminer les autres facteurs explicatifs : Pour établir un lien causal clair, il est essentiel de contrôler les facteurs externes qui pourraient influencer simultanément les résultats et l'intervention évaluée. Parmi ces facteurs, les facteurs de confusion occupent une place particulière : ce sont des variables qui sont à l'origine de deux phénomènes distincts, donnant l'apparence d'un lien causal direct entre eux. Par exemple, un climat aride peut à la fois réduire la production agricole et augmenter le recours à la climatisation, sans qu'il y ait de relation causale entre ces deux derniers phénomènes.

Pour surmonter ces biais potentiels, il est crucial d'utiliser des outils méthodologiques adaptés, comme l'analyse en double différence (diff-in-diff) ou la régression sur discontinuité. Ces approches permettent de distinguer les effets propres de la politique des influences d'autres facteurs contextuels. Cette démarche s'appuie sur un raisonnement contrefactuel, qui constitue un pilier central de l'évaluation rigoureuse des politiques publiques, tel que décrit dans les travaux d'Angrist et Pischke (2008). En comparant ce qui s'est passé avec la politique à ce qui se serait passé sans elle, il

¹⁷ Cohen, J. (1988). *Statistical Power Analysis for the Behavioral Sciences* (2nd ed.). Lawrence Erlbaum Associates.

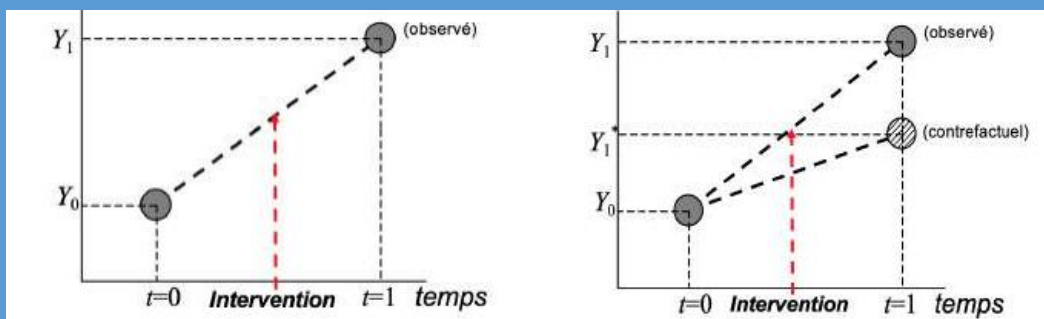
devient possible d'isoler les contributions causales spécifiques de l'intervention évaluée.

3.2.3. Méthodes contrefactuelles expérimentales et quasi-expérimentales : Appelées encore les méthodes non structurales (athéoriques). Ces méthodes visent à évaluer un impact au regard de la seule variabilité des données.

Encadré 2 : Le raisonnement contrefactuel

Les méthodes d'EPP basées sur le raisonnement contrefactuel visent à mesurer l'impact causal d'une intervention sur une population donnée. Elles permettent d'isoler l'effet spécifique de cette intervention en comparant les résultats observés **avec** la mise en œuvre de la politique ou du programme à ceux qui auraient été obtenus **sans** cette intervention. L'idée centrale est de créer un groupe ou une situation qui représente ce qui serait arrivé à la population cible en l'absence de la politique, constituant ainsi le **contre-factuel**.

Il est crucial de souligner que l'approche qui se limite à une simple comparaison des situations **avant** et **après** la mise en œuvre de la politique peut être biaisée, car les évolutions observées peuvent résulter de multiples autres facteurs explicatifs indépendants de l'action publique évaluée. En se concentrant sur la comparaison **avec et sans la politique**, les méthodes contrefactuelles permettent de contrôler ces facteurs de confusion potentiels.



Où la variable d'intérêt Y est évaluée en tenant compte des scénarios **avec** (Y_1) et **sans** (Y_0) la mise en œuvre de la politique, offrant une estimation plus précise de l'impact réel de l'intervention.

a. L'essai randomisé contrôlé

Méthode générale :

- Tirer aléatoirement un groupe de contrôle et un groupe de traitement
- Appliquer PP uniquement sur le groupe de traitement
- Relever la moyenne de Y dans chaque groupe : Y_c et Y_t
- L'impact causal est estimé par $\Delta Y = Y_t - Y_c$

Avantages : contrôle des caractéristiques observables et inobservables, fortes validité interne et externe

Inconvénients : effet placebo (les individus peuvent modifier leur comportement simplement parce qu'ils savent qu'ils participent à une expérience), effet de confirmation, refus de participation à l'expérience des personnes ciblées, problèmes éthiques (parfois il est inacceptable de priver un groupe d'une intervention bénéfique ou de soumettre d'autre à une intervention risquée), etc.

Exemple : Quel est l'impact de l'obtention du permis de conduire sur l'insertion professionnelle et sociale des jeunes ?¹⁸

- Initiative Dix mille permis pour réussir (2009)
- Tirage aléatoire de 20 000 individus au sein d'une population de jeunes sans emploi ni formation, 18 - 25 ans
- Groupe de traitement (1000 euros d'aide) vs. Groupe de contrôle (rien)
- On relève la proportion moyenne d'individus obtenant son permis
- Résultats : L'impact du dispositif sur le taux de chômage des jeunes participants apparaît limité. Bien que l'obtention d'un permis de conduire soit facilitée par l'octroi de la prime, les résultats montrent que cette aide n'a qu'un effet marginal sur l'amélioration de l'insertion professionnelle. En effet, les jeunes qui consacrent du temps à l'apprentissage de la conduite peuvent réduire leur engagement dans la recherche d'un emploi, ce qui limite les bénéfices attendus en termes d'accès à l'emploi.

b. Les doubles différences

Méthode générale :

- Former un groupe de contrôle à partir d'individus non concernés par la PP et un groupe de traitement à partir d'individus (déjà) concernés par la PP
- Relever la moyenne de Y dans chaque groupe, une fois à T = T0 et une autre fois à T = T1
- L'impact causal est estimé par $(Y_{t,T1} - Y_{t,T0}) - (Y_{c,T1} - Y_{c,T0})$

Avantages : contrôle des caractéristiques individuelles et des modifications de l'environnement, réalisable en expérience naturelle

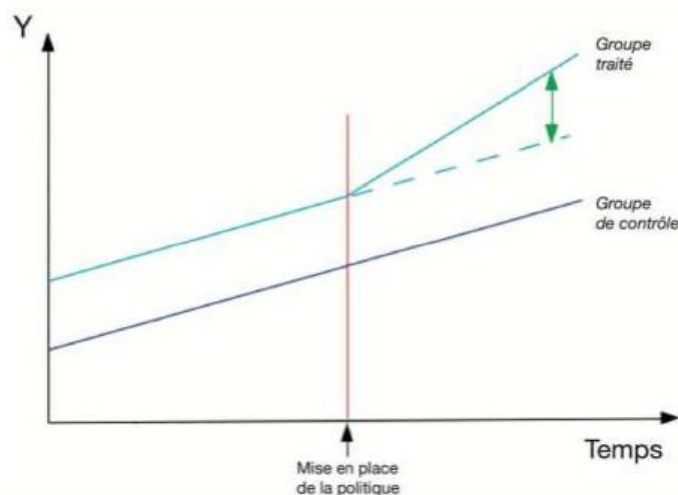
Inconvénients :

- **Dépendance à l'hypothèse de tendance parallèle :** Il est souvent difficile de trouver un groupe de contrôle ayant suivi une trajectoire similaire à celle du groupe de traitement avant l'intervention et qui aurait continué à suivre cette

¹⁸ " 10 000 permis pour réussir " Evaluation quantitative Yannick L'Horty, Emmanuel Duguet, Sophie Kaltenmark, Pascale Petit 2012.

trajectoire en l'absence de l'intervention. Cela peut limiter la fiabilité des conclusions.

- **Faible validité externe** : Les résultats obtenus peuvent ne pas être généralisables à d'autres contextes ou populations, car ils sont spécifiques aux conditions observées dans l'évaluation.
- **Vulnérabilité aux chocs externes** : Des événements ou des changements externes (non liés à l'intervention) peuvent perturber la tendance commune entre les groupes de traitement et de contrôle, biaisant ainsi l'estimation des effets de l'intervention.



Exemples :

1) Evaluation de l'impact d'une hausse du salaire minimum sur la création d'emplois à New Jersey aux États-Unis (Card & Kruger (1994))

- Mise en situation : En 1992, le New Jersey a décidé d'augmenter son salaire minimum, tandis que l'État voisin, la Pennsylvanie, n'a pas changé le sien. Cela a fourni une opportunité naturelle d'évaluer l'effet de cette politique sur l'emploi, en particulier dans le secteur de la restauration rapide, un secteur où les emplois au salaire minimum sont courants.
- Première différence : On mesure le changement dans le niveau d'emploi **avant et après** l'augmentation du salaire minimum dans le New Jersey.
- Deuxième différence : On mesure le même changement dans le niveau d'emploi dans les restaurants de la Pennsylvanie, où le salaire minimum n'a pas changé.
- Différence des différences : Le taux d'emploi (en équivalent temps plein) par restaurant a progressé de 0,6 point de pourcentage au New Jersey parallèlement à une baisse de 2,2 points en Pennsylvanie. Ainsi, l'impact causal de l'augmentation du salaire minimum est un accroissement du taux d'emploi de 2,8 points de pourcentage ($0,6 + 2,2$) dans la restauration rapide.

comparativement à une situation où cette hausse du salaire minimum n'aurait pas eu lieu.

- Résultats : Contrairement à l'idée couramment admise selon laquelle l'augmentation du salaire minimum entraînerait une diminution de l'emploi, l'étude a révélé qu'il n'y avait pas de baisse significative de l'emploi dans les restaurants du New Jersey par rapport à ceux de la Pennsylvanie. En fait, dans certains cas, l'emploi semblait même avoir légèrement augmenté dans le New Jersey.

2) Evaluation de l'impact de la réforme de l'indemnisation maladie appliquée en France en 1978 sur l'absentéisme des salariés¹⁹

- Mise en situation : En Alsace-Moselle, en cas de congé de maladie, les employeurs doivent payer l'intégralité du salaire sur toute la durée de l'absence de l'employé. Dans le reste de la France et à partir de 1978 les employeurs doivent couvrir jusqu'à 90% du salaire après le 11^{ème} jour d'absence pour les employés de plus de 3 ans d'ancienneté alors qu'auparavant la sécurité sociale a couvert 50% uniquement du salaire après le 4^{ème} jour d'absence
- Première différence : La proportion d'individus employés en congé de maladie avec plus de 3 ans d'ancienneté en Alsace-Moselle avant et après 1978
- Deuxième différence : La proportion d'individus employés en congé de maladie avec plus de 3 ans d'ancienneté dans le reste de la France où la réforme a été instaurée avant et après 1978
- Différence des différences : La proportion d'individus employés en congé de maladie avec plus de 3 ans d'ancienneté est répartie comme suit :

	1976-78	1979-89	Différence (point de %)
Alsace-Moselle	5.11%	3.33%	1.78
Reste de la France (avec la réforme)	4.26%	3.36%	0.9

L'impact causal de la réforme est de 0.88 point de pourcentage

- Résultats : La législation de 1978 a ralenti la baisse tendancielle de l'absentéisme : il y a eu une augmentation causale, certes faible, mais significative de l'absentéisme du fait de la réforme. Cette augmentation était masquée par les tendances globales du marché du travail²⁰.

¹⁹ « 7 Regional Difference-in-Differences in France Using the German Annexation of Alsace-Moselle in 1870–1918 » Matthieu Chemin et Étienne Wasmer, NBER International Seminar on Macroeconomics, 2008.

²⁰ « Comment évaluer l'impact des politiques publiques ? un guide à l'usage des décideurs et praticiens », Rozenn Desplat et Marc Ferracci, septembre 2016.

c. La régression sur *discontinuité*

Méthode générale :

- Exploiter l'existence d'un effet de seuil (exogène) qui détermine la participation ou non au traitement PP
- Faire l'hypothèse que les individus proches du seuil sont statistiquement comparables
- Relever la moyenne de Y auprès des participants (groupe de traitement) et des non-participants (groupe de contrôle) localisés au voisinage du seuil de participation
- L'impact causal est estimé par $\Delta Y = Y_t - Y_c$

Avantage : contrôle des caractéristiques observables et inobservables

Inconvénient : effet de contamination et effet de contournement

Exemples :

1) Quel est l'impact de la présence d'une bonne école sur le prix de l'immobilier²¹ ?

- Plus le quartier est huppé, plus la réussite scolaire l'est aussi (endogénéité)
- En se basant sur la carte scolaire, le seuil sera géographique.
- Le long de sa frontière, cette carte sépare des quartiers similaires
- Résultats : une augmentation d'un point de la moyenne obtenue aux tests scolaires entraîne une augmentation de 1,3% à 1,6% des prix des logements situés à la limite du secteur scolaire

2) Quel est l'impact sur la réussite universitaire d'une bourse octroyée sur critère de ressources familiales²² ?

- Seuls les étudiants dont les parents ont un revenu inférieur à 15000 euros par an peuvent avoir une bourse
- L'étudiant dont les parents gagnent 14999 euros par an et qui a droit à la bourse aura des caractéristiques (démographiques, académiques et économiques) très proches de celui dont les parents gagnent 15001 euros par an et qui n'a pas le droit à la bourse
- Tout écart observé dans les résultats (réduction du temps alloué pour obtenir le diplôme, achèvement des études ou taux de rétention élevé, amélioration des résultats académiques) est attribué à l'effet de la bourse
- Résultats : i) Les étudiants bénéficiant de bourses réduisent leur temps pour obtenir un diplôme de 0.5 à 1 semestre en moyenne par rapport à ceux qui n'en bénéficient pas ii) le taux de rétention augmente de 5 à 10 points de pourcentage pour les étudiants recevant une bourse et 3i) les bénéficiaires

²¹ « Do Better Schools Matter? Parental Valuation of Elementary Education », BLACK S. [1999], Quarterly Journal of Economics, 114 (2), p. 577-599.

²² « College cost and time to complete a degree: Evidence from tuition discontinuities » Garibaldi P., Giavazzi F., Ichino A. et Rettore E., Review of economics and statistics, 94 (3) 2012.

d'une bourse accumulent en moyenne 3 à 6 crédits supplémentaires par ans.

d. L'appariement

Méthode générale :

- Identifier les caractéristiques susceptibles d'influencer conjointement X et la propension à participer au traitement
- Calculer les scores de propension de chaque individu, i.e. leur probabilité de subir le traitement sachant leurs caractéristiques individuelles
- Créer des paires d'individus ayant un score de propension similaire : un individu traité (groupe de traitement) et un individu non traité (groupe de contrôle)
- On relève la moyenne de Y dans chaque groupe : Y_c et Y_t
- L'impact causal est estimé par $\Delta Y = Y_t - Y_c$

Avantages : ciblage fin

Inconvénients : calcul des scores de propension et existence de suffisamment de paires

Exemples :

1) Quel est l'impact de la formation sur le taux d'emploi des chômeurs et de salariés menacés de perte d'emploi ? (Fitzenberger & Speckesser 2008)

- Le taux d'emploi et la propension à participer à un programme de formation dépend de divers facteurs : L'âge, le diplôme, l'ancienneté au chômage, etc. On compare le groupe des chômeurs suivant la formation au groupe de chômeurs ne suivant pas la formation en les appariant préalablement par paire sur un même score de propension
- Résultats : le taux d'emploi du groupe de contrôle est supérieur à celui des individus formés dans les semaines qui suivent le début du programme (cf. le lock-in effect)

2) Quels sont les effets du dispositif d'exonérations fiscales et sociales en termes d'implantation des entreprises dans des zones urbaines défavorisées et d'évolution de l'emploi²³ ?

- Deux échantillons : un groupe de Zones Franches Urbaines (ZFU bénéficiant d'exonérations de charges patronales, d'impôt sur les sociétés, de taxe professionnelle et de taxe foncière durant 5 ans) créées en janvier 2004 pour remplacer certaines Zones de Redynamisation Urbaine (ZRU) et un groupe témoin de ZRU restées ZRU

²³ « Zones Franches Urbaines : Quels effets sur l'emploi salarié et les créations d'établissements ? » Roland Rathelot et Patrick Sillard, Economics and Statistics, Janvier 2008.

- Le groupe témoin est déterminé par appariement afin de tenir compte du biais de sélection des zones ZFU dans l'ensemble des ZRU au moyen d'un modèle de régression logistique
- Période de l'étude : avant (2002-2003), l'année effective de la réforme (2004) et après (2005-2006)
- Résultats : i) effets positifs tant sur le flux d'établissements (24 points de pourcentage par rapport aux ZRU et de manière moins prononcée pour les années suivantes) que sur la croissance de l'emploi salarié (17.9% en 2004 avec une stabilisation pour les années suivantes), ii) les entreprises installées dans les ZRU n'ont pas bénéficié de manière significative des avantages fiscaux en termes d'emploi ou de croissance d'activité, 3i) coût élevé par emploi créé par rapport aux bénéfices dégagés et 4i) effet de déplacement vers les ZRU plutôt que de création d'une nouvelle dynamique économique

e. Les variables instrumentales

Méthode générale :

En cas de simultanéité entre la variable expliquée Y et une variable explicative PP, identifier une variable z indépendante de Y mais le plus possible corrélée à PP : z s'appelle la variable instrumentale (ou l'instrument)

Projeter PP sur z puis projeter Y sur cette première projection (cf. les régressions économétriques)

L'impact causal est estimé par la deuxième projection

Avantages : contrôle des caractéristiques observables et inobservables

Inconvénients : recherche et justification de la variable instrumentale

Exemple : quel est l'impact du chômage des jeunes sur la criminalité ? (Fougère & al. (2009))

Simultanéité entre le taux de chômage et la criminalité

- La répartition sectorielle de l'emploi dans chaque département est un bon instrument (pourquoi ?)
- Données de panel portant sur la période 1990-2000 au niveau départemental
- Résultats : une variation du taux de chômage des jeunes de 5 points de % multiplie par deux le taux de vols avec violence dans le département considéré.

3.2.4. Méthodes contrefactuelles de modélisation

Appelées encore les méthodes structurelles. Elle propose une représentation de la réalité économique, fondée sur une idée a priori des mécanismes économiques à l'œuvre (= les relations de comportements, les canaux de transmission, etc.)

Par exemple, à priori, la baisse des taux IS a deux effets opposés sur les recettes fiscales : un effet prix : moins de recettes fiscales et un effet volume : plus de rentrées de capital et donc plus de recettes fiscales.

Ainsi, un modèle d'évaluation structurelle repose sur des paramètres structurels (ne variant pas avec la PP) : élasticité de substitution, taux de marge, taux d'imposition, coefficients retard, etc.

a. La modélisation macro/micro/économétrique

C'est un ensemble de techniques économiques utilisées pour estimer et évaluer les effets d'une politique ou d'une intervention en modélisant explicitement les relations sous-jacentes qui régissent le comportement des agents économiques (par exemple, consommateurs, entreprises, travailleurs). Ces techniques tentent de capturer les mécanismes causaux à l'aide de modèles théoriques issus de la microéconomie ou de la théorie des jeux. On distingue à titre d'exemple :

- Les Modèles d'équilibre général calculable (MEGC). **Exemple** : Modéliser l'impact d'une taxe carbone sur l'économie en tenant compte des réponses des producteurs, des consommateurs et du gouvernement.
- Les Modèles de choix discrets. **Exemple** : Étudier les effets d'une subvention pour l'achat de véhicules électriques sur le comportement des consommateurs dans le marché automobile.
- Les Modèles de productivité et d'efficacité. **Exemple** : Étudier l'impact des subventions publiques à l'innovation sur la productivité des entreprises manufacturières.

Faut-il préciser que ces techniques sont particulièrement utiles pour les évaluations ex ante et ce, pour stimuler plusieurs options politiques et dans plusieurs scénarios possibles.

b. La micro-simulation

La micro-simulation consiste à modéliser les comportements individuels ou de groupes (ménages, entreprises, etc.) à un niveau microéconomique, en utilisant des données détaillées sur les individus ou les unités observées. Cette approche permet de simuler les effets d'une politique ou d'un changement de réglementation sur des populations hétérogènes. Elle repose sur :

- **Base de données individuelle** : Le modèle repose sur une base de données contenant des informations détaillées sur les individus ou les ménages, comme l'âge, le sexe, le revenu, le niveau d'éducation, la situation familiale, etc.
- **Fonctions comportementales** : Ces fonctions modélisent les décisions économiques des individus, telles que le choix de l'offre de travail, l'épargne ou la consommation. Elles permettent de prédire les réactions des individus face à un changement de politique.
- **Politique simulée** : Il s'agit de l'intervention ou de la politique publique que l'on souhaite évaluer, par exemple, une réforme fiscale, une modification des allocations familiales ou une réforme des retraites.

- **Sorties simulées** : Les résultats de la simulation incluent des mesures telles que le revenu disponible des ménages, les taux de pauvreté, les inégalités, les comportements de consommation, etc.

Exemples : Réformes fiscales : Simulation des effets des modifications des impôts sur les revenus des ménages et les inégalités. Ou encore, **réformes des retraites** : Modélisation des impacts à long terme d'une réforme des systèmes de retraites sur la distribution des pensions et le niveau de vie des retraités.

c. Avantages et *inconvenients* :

Avantages :

Précision des estimations causales : Les modèles structurels permettent de capturer explicitement les mécanismes sous-jacents aux décisions économiques.

Simulations de scénarios : Ils offrent la possibilité de simuler des politiques hypothétiques et d'évaluer leurs effets futurs ou non observés.

Prise en compte des anticipations : Ces méthodes modélisent les comportements intertemporels des agents, ce qui est crucial pour comprendre les réponses à long terme.

Inconvénients :

Complexité : Ces méthodes nécessitent des hypothèses théoriques fortes, et leur mise en œuvre est souvent complexe.

Dépendance aux hypothèses : Les résultats dépendent fortement des hypothèses de départ, ce qui peut conduire à des biais si celles-ci sont incorrectes.

L'invariance des paramètres structurels : La critique de Lucas : Ces modèles i) supposent que les comportements des agents restent constants (choix de consommation, de travail ou d'épargne), ii) ne tiennent pas compte des anticipations futures des agents en vertu d'une politique et de leurs comportements en conséquence et 3i) n'intègrent pas les interactions macroéconomiques ou les effets de rétroaction sur l'économie globale : ils sont en équilibre partiel.

Le manque d'intelligibilité pour le décideur politique, le citoyen et le modélisateur.

3.3. OUTILS QUALITATIFS

Les outils d'analyse qualitative offrent, de façon complémentaire, une compréhension approfondie et nuancée des phénomènes complexes. Dans le cadre de l'évaluation des politiques publiques, ces outils sont particulièrement utiles pour identifier les ressorts de succès ou d'échecs de la politique, et formuler des recommandations opérationnelles et adaptées.

3.3.1. Les outils élémentaires

Les outils élémentaires constituent la base de l'analyse qualitative, permettant une collecte de données directe, contextuelle et souvent immersive.

a. Observation directe : Méthode consistant à observer les acteurs dans leur environnement naturel, sans intervention, pour recueillir des données authentiques. Elle est utile pour évaluer les comportements dans les services publics, par exemple, en notant les interactions entre agents publics et citoyens dans les guichets des services publics.

Cependant, cet outil présente quelques limites dans la mesure où les résultats peuvent être influencés par la présence du chercheur ou se limiter aux situations visibles et publiques.

b. Ethnographie : Immersion longue durée du chercheur dans un groupe ou une communauté pour comprendre les pratiques, valeurs et dynamiques sociales. Cette méthode est particulièrement adaptée dans l'évaluation des politiques de revitalisation urbaine. Dans ce cadre, l'ethnographie permet de comprendre comment les habitants perçoivent et s'approprient les transformations de leur quartier.

Cependant, l'ethnographie présente quelques inconvénients notamment au niveau de l'engagement en termes de temps et des risques de subjectivité, qui en découle, en raison de l'immersion prolongée.

c. Entretiens approfondis : Permettent de recueillir des témoignages détaillés en laissant les participants s'exprimer librement sur leurs expériences et perceptions. Ils sont utilisés pour évaluer l'impact des réformes de l'emploi en interrogeant longuement des bénéficiaires sur leur parcours et leur perception des dispositifs (Revillard, A. 2020).

Cependant, ces entretiens approfondis nécessitent un investissement considérable en heures ou en jours en raison du besoin de détailler et de comprendre chaque aspect des informations collectées.

d. Analyse de matériaux qualitatifs : Analyse de documents, rapports, archives ou autres sources pour identifier des thèmes ou discours récurrents. Elle peut être utilisée pour évaluer les politiques publiques en analysant les discours parlementaires sur des réformes spécifiques à la sécurité ou à la santé par exemple.

Cependant, cet outil n'est pas sans inconvénients puisqu'il présente le risque de réduction des documents à une lecture partielle et peut nécessiter des techniques sophistiquées pour traiter des volumes importants.

e. Entretiens semi-directifs

Les entretiens semi-directifs reposent sur un guide d'entretien avec des thèmes prédéfinis, tout en laissant l'interviewé libre d'aborder d'autres sujets. Le chercheur peut ainsi ajuster ses questions en fonction des réponses.

Ces entretiens ont été utilisés pour évaluer les obstacles rencontrés par les jeunes dans les programmes d'insertion professionnelle (Gonzalez, P. (2018). *L'insertion professionnelle des jeunes : freins et opportunités*. Paris : La Découverte).

Cependant, ces entretiens sont longs à conduire et à analyser et présentent un risque de biais dans les réponses en fonction de l'influence de l'enquêteur.

3.3.2. D'autres outils qualitatifs

D'autres méthodes qualitatives permettent de mieux comprendre les mécanismes sous-jacents aux politiques et d'en saisir les effets contextuels.

a. Panel d'experts : Le panel d'experts regroupe des spécialistes qui discutent d'un thème spécifique, afin de générer des perspectives informées et fondées. Cette méthode est souvent utilisée dans l'évaluation des politiques environnementales pour formuler des recommandations basées sur des connaissances scientifiques.

b. Études de cas : Analyse approfondie d'un cas particulier (individu, organisation ou projet), permettant d'explorer en détail les facteurs de succès ou d'échec. Les études de cas sont fréquemment utilisées dans l'évaluation des projets de développement local, où les spécificités des différentes communautés jouent un rôle clé dans les résultats (Escobar, A., & Bebbington, A. (2014). *Development Studies: Rural Perspectives and Case Studies*. Cambridge University Press.).

Cependant, cette méthode présente le risque de subjectivité dans la sélection des cas étudiés.

c. Focus groups (groupes de discussion) : Discussions en groupe pour explorer les perceptions, réactions et interactions des participants autour d'un sujet. Cette méthode est pertinente pour évaluer la perception des réformes administratives ou des services publics.

Un exemple de focus groups a été présenté par Smith, L., & Collins, R. (2017) (*Public Service Delivery in the EU: Insights from Focus Groups*. *Journal of European Policy*, 34(2), 159-175) qui ont été utilisés pour évaluer la perception des usagers concernant les réformes administratives en Europe

Cette méthode présente le risque que certains participants dominent la discussion ou que les réponses peuvent être influencées par la pression sociale ou le conformisme.

3.3.3. Les méthodes mixtes

Les méthodes mixtes combinent des éléments qualitatifs et quantitatifs pour offrir une approche complète de l'évaluation des politiques publiques.

Ces outils permettent une approche complémentaire des méthodes qualitatives classiques, en introduisant des comparaisons systématiques et des évaluations de faisabilité, essentielles pour mieux comprendre et ajuster les politiques publiques.

- a. Analyse qualitative comparée (QCA) :** C'est une méthode qui permet de comparer des contextes variés afin d'identifier ceux où une politique publique a les effets les plus forts et ceux où ses impacts sont faibles, inexistantes ou négatifs. Cette approche commence par identifier les facteurs potentiels influençant le succès ou l'échec d'une politique. L'intervention publique est ensuite observée dans différents contextes, en présence ou absence de ces facteurs. Une analyse statistique permet d'étudier la corrélation entre ces facteurs et le succès ou l'échec de l'intervention. Elle permet ainsi de repérer les facteurs nécessaires ou suffisants pour que la politique soit réussie ou échouée.

Dans l'évaluation d'impact, la QCA est utile pour identifier les contextes spécifiques où une politique obtient ses meilleurs résultats. Elle permet de mieux comprendre comment des facteurs combinés, spécifiques à un territoire ou un groupe cible, peuvent influencer l'efficacité d'une politique. Cette méthode s'inscrit dans une perspective réaliste, où les effets d'une intervention dépendent de son contexte d'application.

Faut-il préciser que cette méthode convient particulièrement à des échantillons de petite à moyenne taille puisqu'elle prend en compte la complexité causale et requiert une rigueur quantitative et une profondeur qualitative

Exemple : L'étude des politiques britanniques de lutte contre les grossesses adolescentes. C'est une analyse comparative des territoires qui a permis d'identifier la diversité ethnique comme facteur suffisant pour expliquer une réduction des grossesses, indépendamment d'autres facteurs contextuels.

Tableau 5 : Représentation, ici réduite à deux facteurs, des résultats de la QCA

Facteurs	Forte diversité ethnique	Faible diversité ethnique
Forte proportion de jeunes de moins de 18 ans	Réduction (quasi-) systématique	(résultat non significatif)
Faible proportion de jeunes de moins de 18 ans	Réduction (quasi-) systématique	Non-réduction (quasi-) systématique

Résultat : Sur les territoires présentant une forte diversité ethnique, et quelle que soit la proportion de jeunes de moins de 18 ans, il a été observé (quasi) systématiquement une réduction des grossesses adolescentes²⁴.

Source: France Stratégie, d'après Blackman T. (2013), « Exploring explanations for local reductions in teenage pregnancy rates in England », op. cit.

- b. Analyse faisabilité-impact :** Cette approche évalue la faisabilité technique, économique et politique d'une politique publique tout en analysant ses impacts réels ou attendus. Elle permet de faire un lien entre la capacité à mettre en

²⁴ Baïz A, Anne Revillard A. « Comment articuler les méthodes qualitatives et quantitatives pour évaluer l'impact des politiques publiques ? Un guide à l'usage des décideurs et des praticiens », France Stratégie, 2022.

œuvre une réforme et les résultats obtenus. Cette méthode se fait en deux étapes :

1. Représentation de la théorie d'action : Il s'agit de modéliser l'intervention publique en précisant les relations d'influence entre les acteurs concernés (obliger/ forcer, encourager/ décourager, interdire/ autoriser, Rendre facultatif). Cette modélisation permet de comprendre comment l'action publique est censée modifier les comportements des acteurs.
2. Vérification empirique : Il s'agit de vérifier l'effectivité de chacun de ces influences et de les traduire à l'aide d'un raisonnement probabiliste et contrefactuel. Cette étape permet d'identifier les éventuels obstacles à la mise en œuvre de la politique publique et d'ajuster l'intervention en conséquence.

Ainsi, cette méthode permet, d'une part, de développer un langage qui facilite la présentation des différents types de causalité et, d'autre part, de visualiser tous les maillons où un biais peut intervenir. Les critères de faisabilité et impact d'une politique publique sont, par conséquent, appréhendés de façon conjointe : il suffit une action n'ait pas eu lieu comme prévu pour que son impact soit altéré²⁵.

Exemple : Evaluation du dispositif des certificats d'économie d'énergie (CEE)²⁶
La modélisation de la Théorie d'action peut être présentée comme suit : « Si l'un des principaux vendeurs d'énergie arrive à **encourager** les ménages à rénover leur chaudière, leur toiture ou leurs combles, il obtient un CEE. S'il n'en accumule pas assez au bout de 3 ans, l'Etat l'**oblige** à payer une amende ». En analysant la mise en œuvre du dispositif, Baïz a identifié les facteurs qui facilitent ou entravent sa faisabilité (mal compréhension par exemple du dispositif) ou son effectivité (les ménages ont rénové leur chaudière du fait, par exemple, de la vétusté de l'ancienne). Cette méthode a permis, donc, d'identifier les risques d'un effet d'aubaine ou toute autre biais de mise en œuvre pouvant altérer l'impact global de ce dispositif.

Les exemples cités dans chaque méthode montrent que les méthodes qualitatives offrent une lecture fine des politiques publiques, en éclairant les ressorts du succès ou de l'échec des actions entreprises, et fournissent ainsi des bases solides pour formuler des recommandations adaptées.

²⁵ Idem.

²⁶ « De l'innovation des instruments de politique publique : Développement d'une méthode de conception combinatoire autour d'un langage algorithmique et application au dispositif des certificats d'économie d'énergie », Adam Baïz, Thèse, 2018.

CONCLUSION

Ce Guide méthodologique fait état des conditions de succès de tout travail d'évaluation de politiques publiques : i) la bonne programmation de l'opération ii) la bonne gouvernance du projet. iii) la bonne technicité et l'indépendance des évaluateurs et iv) la pertinence des recommandations à même d'éclairer la décision et l'action publique.

Il doit orienter les travaux de recherche axés sur l'évaluation des politiques publiques au sein de l'ITCEQ.

Tout de même, ce guide n'est pas statique. Il peut faire l'objet de mise à jour le cas échéant en fonction des retours d'expérience et des évolutions des pratiques de recherche. Le noyau dur EPP à l'ITCEQ, en collaboration avec les chercheurs, est responsable de cette mise à jour. Les modifications se basent sur l'évolution des méthodes et des pratiques, ainsi que les recommandations issues des évaluations.

ANNEXES

Annexe 1 : NOTE DE CADRAGE RELATIVE A L'EVALUATION DES POLITIQUES PUBLIQUES

Introduction

1. Opportunités de l'évaluation

- 1.1. Identification des principaux enjeux
- 1.2. Caractérisation schématique de la politique
- 1.3. Formulation des questions évaluatives

2. Faisabilité de l'évaluation

- 2.1. Méthodologie
- 2.2. Organisation des travaux
 - Groupe du projet
 - Comité d'accompagnement
- 2.3. Calendrier des travaux

Conclusion

Annexe 2

Composition du comité d'accompagnement

Annexe 3

Lettre de mission de la saisine

Annexe 4

Liste des personnes interviewées

Annexe 5

PV des réunions

Annexe 6

Documentation consultée et Bases de données exploitées

Annexe 7

Questionnaires

BIBLIOGRAPHIE

- Baïz A, Anne Revillard A. « Comment articuler les méthodes qualitatives et quantitatives pour évaluer l'impact des politiques publiques ? Un guide à l'usage des décideurs et des praticiens », France Stratégien, 2022.
- Desplatz, R et Ferracci M. « Comment évaluer l'impact des politiques publiques ? Un guide à l'usage des décideurs et praticiens », France Stratégie, 2016.
- DREES « méthodes d'évaluation des politiques publiques », Actes de séminaire, 2010.
- Revillard, A. « Méthodes et approches en évaluation des politiques publiques », Éditions Science et Bien Commun, Québec, 2023.
- Secrétariat général de la modernisation de l'action publique, France. « Évaluation des politiques publiques (EPP) : principes, processus et méthode », 2015.

27, Rue du Liban
1002 - Tunis Belvédère
Tél. : (+216) 71 802 044
Fax : (+216) 71 787 034
email : boc@itceq.tn

www.itceq.tn